

DIJON

métropole

LE MAGAZINE D'INFORMATION • ÉTÉ 2026 #73

TOURISME

ÉCHAPPÉES BELLES ET LOCALES

GRAND ENTRETIEN

FRANÇOIS REBSAMEN, RÉÉLU PRÉSIDENT

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE FEMMES APPROCHE

ÉNERGIES

CAP SUR LE RENOUVELABLE

metropole-dijon.fr

Sommaire

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE DIJON MÉTROPOLE

GRAND ENTRETIEN
FRANÇOIS REBSAMEN,
PRÉSIDENT DE DIJON MÉTROPOLE

03



CONSEIL MÉTROPOLITAIN
DÉCOUVREZ LES ÉLUS

08



GRAND ANGLE
DIJON MÉTROPOLE, LE BEAU, LE BON

14



ÉVÈNEMENT
LE TOUR DE FRANCE FEMMES
APPROCHE

24



ÉCOLOGIE
DES MOUTONS POUR ENTREtenir
LES ESPACES VERTS

29



ÉNERGIES
DIJON MÉTROPOLE MISE
SUR LE RENOUEVABLE

32



CULTURE
RENDEZ-VOUS AU GOLDEN COAST

34



Magazine édité par la ville de Dijon
DIJON Métropole N° 73 – Été 2026
Directeur de la publication : François Rebsamen
Directrice de la rédaction : Isabelle Elzière
Directeur de la communication : Lilian Melet
Responsable du pôle éditions : Marion Gillot-Peillon
Rédactrice en chef : Justine Dincher
Chargée de production éditoriale : Marie Lachaux
Rédactrice : Martina Mannini
Ont collaboré : Patrice Bouillot, Gilles Simon, France Facquer

DIJON MÉTROPOLE
40, AVENUE DU DRAPEAU
(TRAM T2 ARRÊT DRAPEAU)
METROPOLE-DIJON.FR

Photos : Emma Benyamine, ville de Dijon : p8-9-10, p22, p24-25, p30, p36 - Younès Hamdoune, ville de Dijon : p8-9-10, p26-27, p28, p29, p30, p31 - Vincent Arbelet, ville de Dijon : p7, p8-9-10, p20 - Arnaud Finistre, ville de Dijon : p8-9-10, p36 - Jonas Jacquet, ville de Dijon : p3, p5, p8-9-10 - Margot Dupuis, ville de Dijon : p34 - François Weckerte, ville de Dijon : p20, p23 - Philippe Maupetit, ville de Dijon : p20 - Julie Soldavini, ville de Dijon : p22 - Alain Doire : p19 - Vargas photo : p15, p18, p23 - Michel Joly : p19 - Laure.dns : p22 - Benji.cnt : p35

Conception et réalisation : tempsRéel, Dijon

Impression : Copagraph / PGE - 01 43 98 29 75

Distribution : Médiaposte - Tiré à 152 500 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC 100 % - Ne pas jeter sur la voie publique

Dépôt légal : 2^e trimestre 2026 - N° ISSN : 0767-8797



10-31-3940 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement / pefc-france.org



ENTRETIEN AVEC FRANÇOIS REBSAMEN

« Dijon est une métropole d'avenir »

Après sa réélection par le conseil métropolitain, le président de Dijon métropole livre sa feuille de route pour ce nouveau mandat. Entre continuité des projets et nouveaux défis, il trace les perspectives d'une métropole dynamique sur le plan de l'emploi et qu'il souhaite toujours plus écologique, solidaire, douce à vivre, attractive et tournée vers un renforcement de la coopération avec les intercommunalités voisines.

Dans quel état d'esprit abordez-vous ce mandat ?

François Rebsamen : Je veux d'abord remercier les maires et les conseillers métropolitains qui ont voté pour moi. Ils étaient très nombreux, puisque j'ai recueilli plus de 70 % des voix, soit une très large majorité.

Cela témoigne d'une confiance qui s'inscrit dans la durée et d'une continuité dans l'action menée au sein de la métropole. Cette action est tournée vers les 23 communes, en tenant compte de leur diversité et de leur taille. Notre objectif est que chaque maire se sente reconnu et respecté dans son rôle. C'est un point essentiel de notre fonctionnement. Que ce soit une commune importante en nombre d'habitants comme Chenôve ou Saint-Apollinaire, ou une commune moins peuplée comme Bretenière, Bresse-sur-Tille, Hauteville-lès-Dijon ou Flavignerot – dont le maire, François Sarron-Pillot, est désormais vice-président en charge du numérique – chacune a sa place. Ce choix est symbolique : confier une délégation stratégique à la plus petite commune atteste de notre volonté d'intégration totale.

Comment expliquez-vous cette capacité à rassembler dans la durée ?

En tant que président, je me suis toujours attaché à construire des projets qui concernent l'ensemble des communes, des habitants, et qui fédèrent. Parce que la métropole s'est construite sur un projet. Dès 2001, nous avons défini une vision, puis proposé aux communes de rejoindre cette dynamique. C'est cette fameuse communauté de destin qui concerne aujourd'hui près de 265 000 habitants.

Qu'est-ce qui fonde cette « communauté de destin » ?

Ce projet repose sur trois piliers : premièrement, le développement économique ; deuxièmement, le progrès social ; troisièmement la transition écologique et la préparation de l'avenir, notamment en matière d'énergie, de mobilités et d'enseignement supérieur. C'est ce qui fait aujourd'hui une métropole attractive en terme d'activités économiques, d'emploi et de qualité de vie, qui gagne raisonnablement des habitants. C'est une métropole d'avenir que l'on pourrait résumer ainsi : écologique, solidaire, belle et attractive.



Ma ligne est celle du rassemblement, et d'un travail collectif qui va au-delà des clans politiques.

L'assemblée est renouvelée à 40 % et compte davantage de femmes. Est-ce que cela apporte une nouvelle dynamique ?

Je dois dire que je suis presque vexé de n'arriver qu'à la quatrième place des métropoles françaises en matière de parité. Nous comptons aujourd'hui 44 % de femmes dans l'exécutif, ce qui est déjà très significatif, mais il faut continuer à progresser. La parité est un combat que je mène depuis bien longtemps. J'ai notamment été à l'origine du principe des binômes dans les élections départementales, parce qu'à une époque, certains départements ne comptaient pas une seule femme élue. Et aujourd'hui encore, il existe des exécutifs locaux sans femmes, ce qui reste aussi incompréhensible que regrettable.

Est-ce que cela transforme aussi le climat de travail entre élus ?

Ici, ce n'est pas une posture, c'est un choix politique assumé et validé par le suffrage. Surtout, ces femmes occupent des responsabilités majeures. Nathalie Koenders, maire de Dijon, occupe le poste de première vice-présidente de la métropole. Isabelle Pasteur, maire de Quetigny, y supervise les finances, une responsabilité naturellement clé. Céline Totonot, maire de Longvic, pilote la transition écologique, autre enjeu majeur. Monique Bayard, maire de Plombières-lès-Dijon, est chargée de la coopération intercommunale et de la mutualisation des services. Ce sont des élues qui apportent beaucoup dans la conduite des politiques publiques. Il est évident que cela contribue à installer un climat de travail fondé sur la concertation et le partenariat, même si cet esprit existait déjà. Les communes de Marsannay-la-Côte, Corcelles-les-Monts et Sennecey-lès-Dijon ont aussi fait le choix pour la première fois d'élire des femmes maires.

Le rôle de la métropole reste parfois abstrait pour les habitants. En quoi agit-elle concrètement au quotidien ?

Elle est présente dans la vie de tous les jours, mais c'est justement parce que les services fonctionnent bien qu'on n'y prête plus attention. Prenons l'exemple de l'eau et de l'assainissement. La qualité est excellente voire exceptionnelle, les réseaux sont entretenus, le prix de l'eau est plus faible qu'ailleurs et nous n'avons quasiment jamais de réclamations. Deuxième exemple :

les transports. Le tramway et le réseau de bus sont largement plébiscités. Ils comptent parmi les trois meilleurs en France pour une métropole de cette taille. On oublie souvent que leur financement repose en grande partie sur la métropole, qui verse environ 25 millions d'euros chaque année pour en assurer l'équilibre. Troisième exemple : la gestion des déchets ménagers. Là encore, le service est très efficace. La taxe n'a pas augmenté depuis plus de 10 ans, ce qui est remarquable. On peut ajouter un quatrième volet, essentiel aujourd'hui : l'énergie. Avec 120 kilomètres de réseau de chaleur, nous alimenterons des quartiers entiers, ainsi que le CHU Dijon-Bourgogne ou l'université Bourgogne Europe. Cela permet de contenir les coûts et d'anticiper les enjeux énergétiques. De plus, la quasi-totalité des ampoules de l'éclairage public des communes de la métropole a été remplacée par des LEDs, avec des économies substantielles.

Vous évoquez souvent une métropole d'équilibre, entre urbain et rural. Comment arrivez-vous à faire ce grand écart ?

Cela se traduit d'abord dans notre manière d'aménager le territoire. On entend parfois que Dijon est trop dense, mais c'est faux. Elle l'est moins que beaucoup d'autres métropoles de taille comparable, avec 1 100 habitants au kilomètre carré et une surface totale de 240 kilomètres carrés. Surtout, c'est une métropole très verte. Il suffit de regarder ses parcs, ses arbres, ses espaces naturels. Cet équilibre entre urbanisation et nature, nous avons fait le choix de le préserver.

De quelle manière ?

En 2013, j'étais maire de Dijon alors, nous avons décidé de renoncer à l'urbanisation du plateau de la Cras, qui avait été promis à la construction par mon prédécesseur, comme le Belvédère à Talant ou Fontaine d'Ouche à Dijon. Dans le même esprit, nous développons une agriculture périurbaine active et structurée. Des projets se déploient entre Plombières-lès-Dijon, Corcelles-les-Monts, Daix, Talant, ou Dijon, autour de la vigne et du vin, mais aussi du maraîchage comme à Bretenière, Magny-sur-Tille ou Quetigny. Nous avons aussi créé une légumerie métropolitaine à Ouges, qui sert de référence et inspire aujourd'hui d'autres territoires.

La métropole joue aujourd'hui un rôle économique qui dépasse largement ses frontières administratives...

La métropole compte environ 100 000 emplois privés, sans tenir compte des établissements publics comme le CHU ou les administrations. Cela en fait un grand pôle d'emplois à l'échelle de la Côte-d'Or, et même au-delà. Nous sommes

au cœur d'un bassin de vie beaucoup plus large. Chaque matin, des habitants viennent travailler depuis un rayon d'une quarantaine de kilomètres autour de Dijon, depuis des communes comme Genlis, Is-sur-Tille, Sombornon ou Nuits-Saint-Georges.

Mais les solutions de mobilités suivent-elles ?

La réalité, c'est que ces déplacements se font aujourd'hui trop majoritairement en voiture individuelle. C'est donc là que se situe l'enjeu : mieux organiser les transports. On ne réglera pas la question en se contentant de dire aux gens de ne plus prendre leur voiture, ce qui est impossible pour beaucoup. La réponse se trouve dans des alternatives concrètes et crédibles. Cela suppose de construire une vision partagée avec les intercommunalités voisines et nous avons commencé ce travail.

Quelles sont les pistes ?

Mon objectif est précisément celui-ci : proposer très rapidement aux intercommunalités qui entourent la métropole des solutions pour construire une relation apaisée et surtout utile pour les habitants. Cela passe par le développement du covoiturage comme nous l'avons déjà fait à Fénay, Plombières-lès-Dijon et Chevigny-Saint-Sauveur, la création de parkings relais, des lignes de bus adaptées. À terme, je souhaite mettre en place un grand réseau de transports à l'échelle du bassin de vie, en partenariat avec les territoires voisins. Nous avons commencé à travailler avec les communautés de communes de la Plaine dijonnaise et de Norgue et Tille.

La troisième ligne de tramway constitue un projet majeur.

Au sujet des mobilités, où en est le projet de troisième ligne de tramway ?

L'opposition municipale dijonnaise a tenté d'en faire un enjeu politique, mais cela n'a pas fonctionné. Dès ce mois de juin, nous votons une première enveloppe budgétaire de 20M€ afin de lancer les études détaillées. Il s'agit d'une phase essentielle qui consiste à affiner les tracés, à analyser les contraintes techniques et à sécuriser la faisabilité du projet. Puis, d'ici la fin de l'année ou au début de l'année prochaine, nous soumettrons au vote une autorisation de programme complète de plus de 230 millions d'euros. Ce chantier nous amènera à repenser l'ensemble du réseau, en articulant de manière plus efficace le tramway et les bus, et en restructurant certaines lignes pour améliorer encore la desserte.



Au sujet du tracé de la ligne T3 des évolutions sont-elles toujours possibles ?

Après la grande phase de concertation menée l'an dernier, deux pistes complémentaires sont à l'étude : une extension du tram au sud vers Marsannay-la-Côte et une autre au nord, autour du pôle économique aux alentours d'Ikea. En parallèle, nous travaillons de manière approfondie sur la desserte de Chevigny-Saint-Sauveur, avec des crédits dédiés à la mise en place d'un bus à haut niveau de service, capable d'offrir des temps de trajet plus rapides que la voiture entre Chevigny-Saint-Sauveur et Dijon.

Quels autres investissements importants sont-ils prévus ?

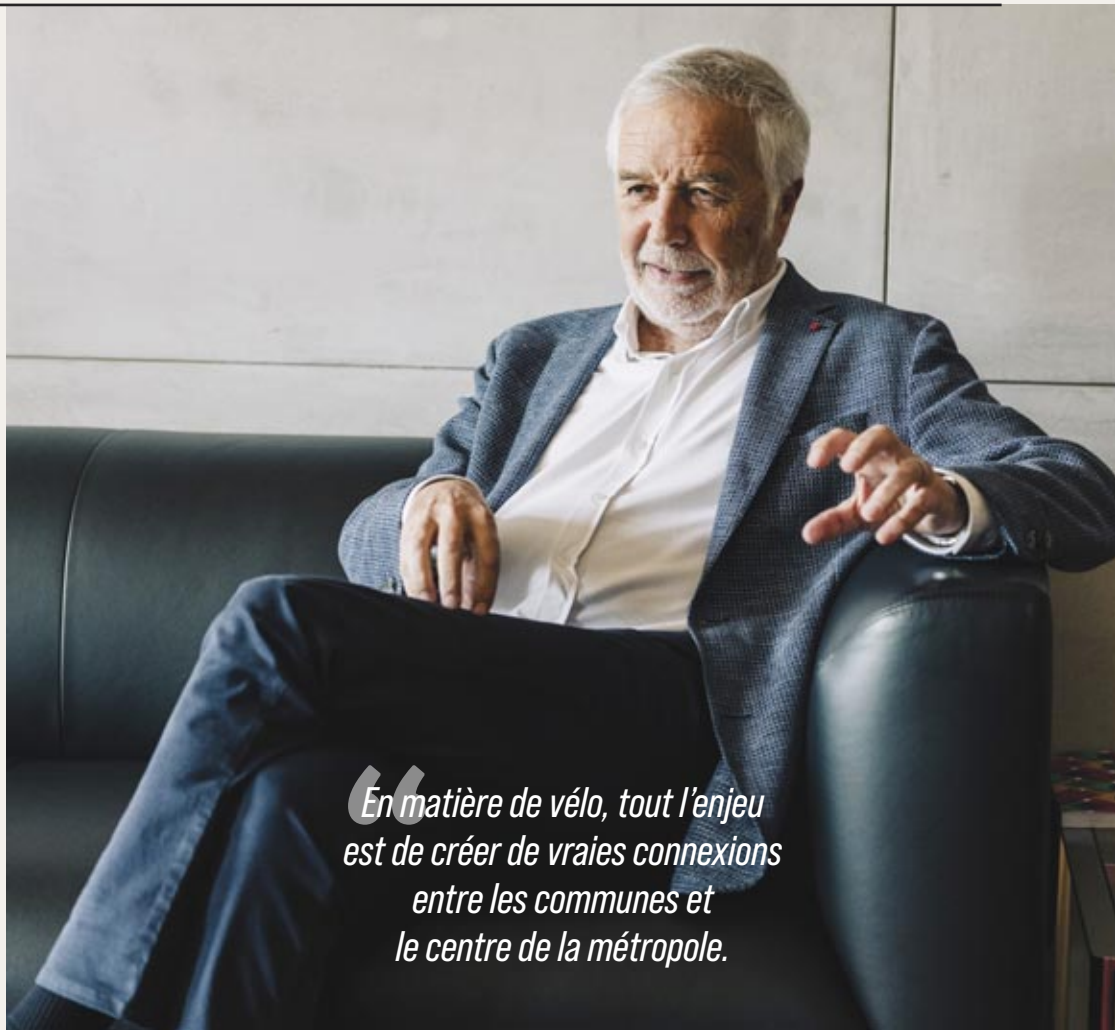
La rénovation de l'unité de valorisation énergétique est engagée pour un montant de 180 millions d'euros. Après le tram T3, ce sera le deuxième plus grands investissements du mandat. J'en parle souvent comme d'un équipement métropolitain, mais en réalité, son impact dépasse largement notre territoire. Cette installation traite les déchets de la quasi-totalité des habitants de la Côte-d'Or, c'est donc un outil structurant pour tout le département.

Au-delà de la qualité du service de traitement des déchets, quel est l'objectif stratégique ?

L'usine est équipée d'un turbo alternateur fabriqué au Creusot qui permet de produire de l'électricité et de la chaleur. Cette énergie est ensuite injectée dans le Réseau de chaleur urbain et permet au territoire de disposer d'une énergie à un prix non soumis à la volatilité du marché. Cela nous donne des perspectives pour renforcer et étendre ce réseau dans les années à venir. On est là au cœur d'un objectif stratégique : progresser vers une plus grande indépendance énergétique. Mais pour tenir cette trajectoire, nous avons besoin de stabilité. Or, aujourd'hui, les règles nationales évoluent sans cesse : un jour l'État nous encourage à investir massivement dans l'électrification, le lendemain de nouvelles taxes viennent fragiliser ces mêmes investissements. Cette instabilité complique la planification à long terme, alors que nos projets s'inscrivent sur plusieurs décennies.

Sur la décarbonation, vous adoptez une position prudente...

Les trois grands secteurs à enjeux pour réduire les gaz à effet de serre et décarboner sont le logement, l'alimentation et les transports. C'est sur les transports que se jouent les évolutions les plus importantes, mais aussi les plus complexes. Car aujourd'hui, il faut avoir l'honnêteté de le dire : personne



En matière de vélo, tout l'enjeu est de créer de vraies connexions entre les communes et le centre de la métropole.

ne sait précisément de quoi sera fait l'avenir. Nous avons sans doute été trop rapides sur l'hydrogène. L'intention était bonne, mais les faillites successives de Van Hool, constructeur belge historique de bus et d'un leader français de l'hydrogène, Mcphy, très soutenu par l'État, ont décalé notre projet. L'hydrogène reste une solution d'avenir, mais cela prendra plus de temps que prévu. Dans l'immédiat, nous avons une contrainte très concrète : renouveler notre flotte de bus à l'horizon 2030. Nous allons donc investir massivement dans des bus électriques. Mais là encore, beaucoup de questions restent ouvertes : l'autonomie, la distribution, la recharge ou encore l'aptitude à circuler sur des tracés exigeants – je pense par exemple aux montées vers Talant. Et Dijon métropole n'est pas la seule dans ce cas. Toutes les grandes collectivités sont aujourd'hui confrontées aux mêmes interrogations.

La métropole s'est fixé un objectif de 12 % de déplacements à vélo d'ici 2030. Est-il toujours d'actualité ?

Oui, nous maintenons cet objectif, même si je préfère le formuler de manière réaliste. Atteindre 10 à 12 % d'habitants qui se déplacent à vélo serait déjà une avancée très significative à l'échelle de la métropole. Mais pour y parvenir, il faut changer de braquet.

Dans quelles mesures ?

Jusqu'à présent, nous avons surtout développé des aménagements par tronçons. Or, ce n'est pas suffisant. L'enjeu aujourd'hui, c'est d'amplifier la cohérence d'ensemble. La priorité, ce sont les continuités. La question est simple : peut-on aller, par exemple, d'Ahuy ou Fontaine-lès-Dijon jusqu'à la place de la République au centre de Dijon, en toute sécurité et sans interruption ? Même question de Neuilly-Crimolois à Quetigny ou de Perrigny-lès-Dijon à Chenôve ? Ce ne sont que deux exemples, mais tant que la réponse ne sera pas pleinement positive, l'usage du vélo restera limité. Il y a donc des axes prioritaires à structurer, notamment les liaisons entre les communes et les principaux pôles d'emploi. Je pense en particulier aux zones d'activités comme Longvic où la demande des entreprises est très forte pour que les salariés puissent venir travailler à vélo dans de bonnes conditions. Enfin, il faut aussi composer avec les contraintes du territoire. À Dijon, ce ne sont pas les fleuves qui posent difficulté, mais plutôt les franchissements d'infrastructures comme les voies ferrées ou le canal. Ce sont ces points de rupture qui doivent être traités en priorité pour rendre le réseau vraiment performant.

Comme dans la plupart des grandes villes en France, Dijon métropole est concernée par la question du logement. Comment la métropole agit-elle à son échelle ?

Permettez-moi d'être très direct : il y a là un vrai sujet d'incompréhension, pour ne pas dire d'agacement de ma part. Il y a quelques années, à la demande du premier ministre et du président de la République, Emmanuel Macron, j'ai remis un rapport dans lequel je proposais que l'État compense l'exonération de taxe sur le foncier bâti dont bénéficient les offices HLM qui construisent des logements à loyers modérés. L'idée était simple : si l'État compense cette exonération, on incite davantage les collectivités à construire. Ce dispositif a été mis en place à partir de 2022 avec cette « aide aux maires bâtisseurs ». Et cela fonctionnait ! C'était utile, efficace, et cela accompagnait notre dynamique de construction raisonnable et raisonnée. Et puis, du jour au lendemain, on nous annonce que ce mécanisme est supprimé. Franchement, quand on affiche une ambition nationale en matière de logement et qu'on retire en même temps un dispositif qui marche, il y a de quoi s'interroger...

À ces décisions nationales s'ajoutent aussi des difficultés locales ?

Et très concrètes, sur le terrain. Je pense notamment aux fouilles archéologiques dans notre belle métropole riche d'un patrimoine exceptionnel, qui peuvent générer des coûts importants et surtout des délais très longs, qui sont susceptibles de rebuter les promoteurs. Dans certains cas, cela suffit à bloquer des opérations, voire à faire renoncer des porteurs de projet qui n'ont pas de visibilité suffisante sur le calendrier et les coûts. Or la crise du logement est bien réelle, partout en France. Il y a urgence. À Dijon, nous comptons près de 12 000 demandes de logements à loyer modéré, dont plus de la moitié pour des familles dijonnaises qui ont besoin d'un logement plus grand ou plus petit, qui se séparent ou pour les jeunes. Cela demande beaucoup d'énergie pour une maintenir une politique du logement ambitieuse. Mais c'est indispensable.

Dans un contexte économique plus incertain, la métropole peut-elle continuer à investir au même rythme sans dégrader sa situation financière ?

La situation de la métropole est bonne, il faut le redire. Il est normal que les collectivités participent au redressement des finances du pays qui sont profondément dégradées. Mais cela doit être à juste proportion, et sans nuire au développement et à l'économie locale et nationale.

C'est-à-dire ?

Très concrètement, nous sommes confrontés à une perte d'environ 11 millions d'euros. Cela tient d'abord à la suppression de certaines compensations fiscales héritées de la réforme de la taxe professionnelle, qui nous est due. Et cela tient aussi au mécanisme de remboursement de la TVA, qui nous est due, avec une année blanche qui décale une recette importante à l'année suivante. Ce sont des éléments qui viennent impacter notre capacité d'investissement. Or, dans le même temps, on demande aux collectivités d'en faire davantage : financer la transition écologique, la rénovation énergétique des logements, les mobilités... Nous sommes en première ligne, mais avec des ressources moins dynamiques. Nous allons donc devoir nous adapter, sans renoncer. Notre priorité, c'est de maintenir un niveau d'investissements élevé parce que c'est ce qui fait avancer le territoire.

Des hausses de taxes sont-elles à prévoir ?

Il faut être lucide : cela pose nécessairement la question de nos ressources. Jusqu'à présent, la métropole prélève relativement peu d'impôts fonciers aux habitants. Aujourd'hui, elle prélève 1,41 % de taxe foncière quand la moyenne des métropoles, hors Paris, Lyon, Marseille, est à 3,86 %. Si nous voulons continuer à investir, il faudra sans doute évoluer un peu au cours du mandat. C'est l'enjeu du pacte financier que nous allons construire avec les 23 communes : trouver un équilibre durable entre ambition et responsabilité.

Dijon est aujourd'hui la 8e meilleure ville de France pour étudier. Comment expliquez-vous cette belle dynamique ?

L'enseignement supérieur est un enjeu majeur pour la métropole. Dijon est un pôle universitaire reconnu, avec plus de 40 000 étudiants. Il ne faut pas oublier que l'université Bourgogne Europe s'appuie d'abord sur Dijon, tout en étant présente dans d'autres villes comme Le Creusot, Nevers, Auxerre ou Chalon-sur-Saône. De notre côté, nous avons fait le choix d'accompagner fortement l'université. La métropole investit régulièrement que ce soit dans les équipements, les formations ou les écoles, notamment d'ingénieurs.

Y-a-t-il encore des manques ?

Il reste bien sûr des besoins : pour 40 000 étudiants, nous ne disposons que de deux structures de restauration universitaire, d'où le financement d'un troisième équipement. Aujourd'hui, avec le nouveau président de la Région, Jérôme Durain, le dialogue est constructif.

L'intercommunalité fête cette année ses 50 ans. Que représente aujourd'hui Dijon métropole dans le paysage des collectivités et quelle est sa singularité ?

Notre métropole est aujourd'hui exemplaire, d'abord par son unité et par son niveau d'intégration des 23 communes. Cela se traduit par ce que l'on appelle le coefficient d'intégration fiscale, un indicateur qui montre à quel point les communes participent au projet métropolitain et en retirent des bénéfices pour les habitants. Nous n'imposons rien : nous proposons des mutualisations et les communes choisissent librement d'y adhérer. Dans les faits, elles y participent très largement.

Dijon métropole doit développer des coopérations solides avec les territoires voisins.

Quel avenir envisagez-vous pour cette métropole ?

Lors de la création de l'agglomération puis de la métropole, certains territoires voisins ont fait le choix de rester à l'écart, parfois par crainte, en évoquant un risque d'absorption. Avec le recul, on voit bien que ces inquiétudes n'étaient pas fondées. Leurs habitants bénéficient au quotidien des équipements métropolitains, que ce soit le CHU, le centre Georges-François Leclerc de lutte contre le cancer ou encore l'université et tous les établissements de formation, le Zénith et bien d'autres équipements.

Faut-il alors élargir la métropole ?

Ce n'est pas la question principale. Pour moi, il faut penser aux habitants prioritairement et non aux structures. L'enjeu n'est pas forcément d'élargir le périmètre de la métropole, même si certaines communes souhaitent nous rejoindre, et leurs habitants bénéficier de ses services, mais plutôt de développer des coopérations concrètes avec les territoires voisins notamment sur des sujets comme les mobilités. Je ne veux pas remettre en cause les équilibres existants ni les structures intercommunales. En revanche, je souhaite construire des partenariats utiles aux habitants. Trop souvent, les blocages relèvent davantage de réflexes politiques ou de positions acquises que de l'intérêt des citoyens. Moi, je veux que l'on avance ensemble pour les métropolitains et tous nos voisins.



23 maires réunis pour la métropole




 Les maires des 23 communes de la métropole de Dijon
autour de François Rebsamen, président.

De gauche à droite en première ligne : Dominique Bégin-Claudet, **Daix** (1 564 habitants) ; Régis Petitboulanger, **Ahuy** (1 613 habitants) ; Nathalie Koenders, **Dijon** (162 650 habitants), François Rebsamen ; Isabelle Pasteur, **Quetigny** (9 218 habitants) ; Frédéric Goulier, **Saint-Apollinaire** (7 587 habitants) ; Catherine Minaux, **Fontaine-lès-Dijon** (9 050 habitants) ; Jacques Carrelet de Loisy, **Hauteville-lès-Dijon** (1 238 habitants).

De gauche à droite en deuxième ligne : Alexandre Heddar, **Perrigny-lès-Dijon** (2 274 habitants) ; Lionel Sanchez, **Bressey-sur-Tille** (1 136 habitants) ; Monique Bayard, **Plombières-lès-Dijon** (2 580 habitants) ; Thierry Falconnet, **Chenôve** (14 612 habitants) ; Céline Tonot, **Longvic** (8 803 habitants) ; Guillaume Ruet, **Chevigny-Saint-Sauveur** (11 158 habitants) ; Agnès Billiet, **Sennecey-lès-Dijon** (2 100 habitants) ; Adrien Guené, **Talant** (12 107 habitants).

De gauche à droite en troisième ligne : Laurent Gobet, **Féney** (1 737 habitants) ; François Sarron-Pillot, **Flavignerot** (227 habitants) ; Jean-Marc Bourgeon, **Magny-sur-Tille** (901 habitants) ; Nathalie Bertillon, **Corcelles-les-Monts** (654 habitants) ; Didier Relot, **Neuilly-Crimolois** (3 179 habitants) ; Catherine Pageaux, **Marsannay-la-Côte** (5 385 habitants) ; Ludovic Gaffet, **Ouges** (1 614 habitants) ; Nicolas Schoutith, **Bretenièrre** (924 habitants).


POPULATION
265 000 habitants
C'est la seule métropole de la
région Bourgogne-Franche-Comté.


SUPERFICIE
240 km²


COMMUNES
23 communes
Dont 18 de plus de 1 000 habitants
et 5 de moins de 1 000 habitants.


DENSITÉ
1 100 hab/km²
Dijon métropole présente
une densité intermédiaire.

Le conseil métropolitain

L'assemblée métropolitaine compte 85 élus issus des 23 communes de la métropole.

LE PRÉSIDENT



François REBSAMEN
Dijon

LES VICE-PRÉSIDENTS



Nathalie KOENDERS
1^{re} vice-présidente
Dijon
Prospective, partenariats
institutionnels, Europe



Thierry FALCONNET
2^e vice-président
Chênôve
Mobilités, transports urbains,
prévention de la délinquance



Isabelle PASTEUR
4^e vice-présidente
Quetigny
Finances, ressources
humaines



Frédéric GOULIER
5^e vice-président
Saint-Apollinaire
Voirie, réseau routier,
espaces publics



Catherine PETITJEAN
6^e vice-présidente
Dijon
Développement économique,
filières stratégiques, tourisme



Guillaume RUET
7^e vice-président
Chevigny-Saint-Sauveur
Équipements sportifs, culturels,
mise en réseau des équipements



Antoine HOAREAU
9^e vice-président
Dijon
Urbanisme, habitat,
renouvellement urbain, PLUi
eau, assainissement



François DESEILLE
10^e vice-président
Dijon
Patrimoine bâti,
complexe funéraire



Philippe LEMANCEAU
11^e vice-président
Dijon
Biodiversité, transition alimentaire,
agriculture périurbaine



Monique BAYARD
12^e vice-présidente
Plombières-lès-Dijon
Coopération entre les
communes, mutualisation



Lydie PFANDER-MENY
14^e vice-présidente
Dijon
Relations internationales



**Marie-Hélène
JUILLARD-RANDRIAN**
15^e vice-présidente
Dijon
Enseignement supérieur,
recherche, innovation



Patrice CHATEAU
16^e vice-président
Dijon
Commande publique,
commission d'appel d'offres,
déplacements doux



Nicolas SCHOUTITH
17^e vice-président
Bretenière
Foncier, établissement
public foncier local

2026 > 2032



LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS DÉLÉGUÉS



Céline TONOT
3^e vice-présidente
Longvic
Transition écologique,
déchets, énergie



**Nuray
AKPINARD-ISTIQAM**
Dijon
Logement et
politique de la ville



Christophe AVENA
Dijon
Gestion des risques et
sécurité civile métropolitaine



Nadjoua BELHADEF
Dijon
Congrès et tourisme
d'affaires



Françoise TENENBAUM
8^e vice-présidente
Dijon
Solidarité, politiques
sociales, santé



Hamid EL HASSOUNI
Dijon
Participation citoyenne
et vie étudiante



Laurent GOBET
Féray
Éclairage public et sécurité routière
en l'absence de Frédéric Goulier



Karine HUON-SAVINA
Dijon
Qualité de l'air et bruit



Benoît BORDAT
13^e vice-président
Dijon
Alliance des territoires, SCoT, vignoble,
Climats de Bourgogne



Léo LACHAMBRE
Chenôve
Handicap et accessibilité



Dominique MARTIN-GENDRE
Dijon
Circulation et voirie en l'absence
de Frédéric Goulier



**François
SARRON-PILLOT**
18^e vice-président
Flavignerot
Métropole connectée,
innovation numérique



Catherine MINAUX
Fontaine-lès-Dijon
Emploi et insertion par
l'activité économique



Jean-Michel VERPILLOT
Marsannay-la-Côte
Accueil et accompagnement
des gens du voyage



LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS



Nouredine ACHERIA
Chenôve



Aziza AGLAGAL
Chenôve



Sabine BAILLOT
Dijon



Mélanie BALSON
Dijon



Isabelle BARDIN
Chevigny-Saint-Sauveur



Dominique BÉGIN-CLAUDET
Daix



Jean-Marie BENEY
Talant



Nathalie BERTILLON
Corcelles-les-Monts



Emmanuel BICHOT
Dijon



Agnès BILLIET
Sennecey-lès-Dijon



Delphine BLAYA
Dijon



Jean-Marc BOURGEON
Magny-sur-Tille



Noëlle CABBILLARD
Talant



Jacques CARRELET DE LOISY
Hauteville-lès-Dijon



Patrick CHAPUIS
Fontaine-lès-Dijon



Brigitte CHAVANCE
Fontaine-lès-Dijon



Stéphane CHEVALIER
Dijon



Thierry COUDERT
Dijon



Henri-Bénigne de VREGILLE
Dijon



Christian DUCHANGE
Dijon



Mélanie FORTIER
Dijon



Frédéric FRACCHIOLLA
Saint-Apollinaire



Ludovic GAFFET
Ouges



Jordane GALLOIS
Dijon



Sandra GAUDILLIÈRE
Dijon



Laurence GERBET
Dijon



Valérie GRANDET
Longvic



Adrien GUENÉ
Talant





Denis GUVENATAM
Dijon



Alexandre HEDDAR
Perrigny-lès-Dijon



Clémentine HUGOL-GENTIAL
Dijon



Moulay JELLAL
Quetigny



Sébastien KENCKER
Quetigny



Franck LEHENOFF
Dijon



Samuel LONCHAMPT
Chevigny-Saint-Sauveur



Marien LOVICHY
Dijon



Christine MARTIN
Dijon



Ludmila MONTEIRO
Dijon



Jean-Philippe MOREL
Dijon



Massar N'DIAYE
Dijon



Philippe NEYRAUD
Chenôve



Catherine PAGEAUX
Marsannay-la-Côte



Bénédicte PERSON-PICARD
Chevigny-Saint-Sauveur



Régis PETITBOULANGER
Ahuy



Isabelle PIERREY-ROUGET
Dijon



Brigitte POPARD
Chenôve



Céline RABUT
Saint-Apollinaire



Didier RELOT
Neuilly-Crimolois



Jean-Marc RÉTY
Longvic



Fabian RUINET
Talant



Lionel SANCHEZ
Bressey-sur-Tille



Manuella SCHAEFFER
Talant



Axel SIBERT
Dijon



Maël SZABELSKI
Dijon



Claire TOMASELLI
Dijon



Stéphanie VACHEROT
Dijon



Une métropole au service des 265 000 habitants

Au quotidien, la métropole agit dans de nombreux domaines qui concernent directement les habitants : transports, logement, aménagement, développement économique, environnement ou encore solidarité. Elle œuvre pour faire de Dijon une métropole écologique, solidaire et attractive. Tour d'horizon des principales compétences de la collectivité.



Espace public et mobilités

Elle gère le réseau de transports en commun DiviaMobilités, aménage des voies cyclables, entretient la voirie métropolitaine.

- La construction et la gestion des équipements métropolitains,
- Les transports en commun (tram, bus) : projet d'une ligne T3,
- L'entretien des routes et des pistes cyclables,
- Le stationnement, les aires de covoiturage et parkings relais.



Habitat et logement

Elle agit pour que chaque habitant puisse trouver un logement conforme à ses besoins.

- La construction de logements et le soutien au logement social,
- L'aide à la rénovation de logements anciens pour les rendre plus confortables et plus économes en énergie.



Culture, sport, tourisme

Elle favorise l'offre culturelle, touristique et sportive pour tous.

- Le soutien aux clubs professionnels comme la JDA hand et basket, DMH ou le DFCO,
- L'exploitation et l'entretien de grands équipements sportifs comme la piscine olympique ou celle du Carrousel,
- Le développement du tourisme en partenariat avec Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès,
- L'exploitation du Zénith.



Environnement et cadre de vie

Elle agit en faveur de l'environnement pour proposer un cadre de vie plus sain et agréable.

- La lutte contre la pollution sonore,
- La qualité de l'air,
- Le développement des énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque,
- L'extension du Réseau de chaleur urbain,
- Les actions de préservation de la biodiversité : plan climat et biodiversité.



Solidarités

Elle aide les habitants qui rencontrent des difficultés.

- L'accompagnement social et les actions dans les quartiers prioritaires,
- Les aides au logement pour les foyers plus modestes (fonds de solidarité logement) et pour les jeunes (fonds d'aide aux jeunes),
- L'insertion professionnelle : Créativ, la mission locale, etc.



Économie

La métropole soutient la création d'emplois sur le territoire.

- L'aménagement des zones d'activités (industries, commerces, artisanat, tourisme...),
- L'installation d'entreprises accompagnée par l'agence Dijon Bourgogne Invest.



Enseignement supérieur

Elle accompagne le développement de l'offre d'études supérieures et agit pour le cadre de vie des étudiants.

- Le soutien à l'implantation de nouveaux établissements, notamment les écoles d'ingénieurs,
- L'accompagnement des étudiants qui viennent étudier : Carte Culture étudiante, tarifs spéciaux pour les transports à destination des -26 ans, restauration universitaire, etc.



Services du quotidien

Elle gère des services essentiels du quotidien.

- Le réseau d'eau potable et l'assainissement des eaux usées : le prix et la qualité de l'eau, l'approvisionnement et la protection de la ressource,
- Le site funéraire métropolitain,
- Le financement du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS),
- La gestion des déchets : fréquence des tournées de collecte, nombre et localisation des bornes (alimentaire, verre, etc.), traitement des différents déchets (alimentaires, carton, plastique, verre, etc.), les horaires, l'accès et le fonctionnement des déchetteries.

1^{re} métropole pour sa qualité de vie

parmi les métropoles de 300 000 à 500 000 habitants
Baromètre Arthur Loyd 2024

Dijon, **3^e** grande ville française pour sa qualité de l'air

Dijon, **4^e** métropole étudiante

Classement L'Étudiant 2025

Un budget maîtrisé

Des investissements utiles

Les finances de la métropole sont bonnes, permettant de maintenir des investissements élevés. Malgré un contexte national et international incertain, le budget de la métropole vise à garantir des services publics performants, investir pour l'avenir et offrir un cadre de vie agréable aux habitants des 23 communes.

Avec un budget total de 434,3 millions d'euros, Dijon métropole poursuit en 2026 sa stratégie : maintenir un haut niveau d'investissement tout en préservant une situation financière solide.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 301,1 millions d'euros et permettent la mise en œuvre des services publics métropolitains au quotidien : mobilités, gestion des déchets, eau et assainissement, culture, sport ou encore entretien des équipements. Elles intègrent, notamment, à la fois les charges de gestion courante (196,8 millions d'euros), les dépenses de personnel, indissociables du fonctionnement des services publics selon les modes de gestion retenus (59,6 millions d'euros), ainsi que les intérêts de la dette pour 7,1 millions d'euros. Dans un contexte national contraint, marqué par une contribution imposée par l'État au redressement des finances publiques, Dijon métropole préserve une situation financière solide. L'épargne brute se maintient à un niveau élevé

(66,8 millions d'euros), permettant de financer les investissements tout en limitant le recours à l'emprunt. En 2026, les dépenses d'équipement sont prévues à hauteur de 106,4 millions d'euros (hors remboursement de la dette et opérations financières), soit un niveau parmi les plus élevés du précédent mandat, au service de la transition écologique, de la modernisation des infrastructures, de l'amélioration du cadre de vie et du soutien à l'économie locale. Dijon métropole fait également le choix de la stabilité fiscale : aucun taux d'imposition n'augmente. Tous demeurent inférieurs aux moyennes nationales, à l'image du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties fixé à 1,41 % (contre 3,86 % en moyenne nationale). Enfin, l'endettement demeure maîtrisé : 216,1 millions d'euros fin 2025, soit plus de 200 millions d'euros de moins qu'en 2013, avec une capacité de désendettement contenue à 3,6 ans, témoignant de la solidité des finances métropolitaines.

Principaux investissements 2026

Espace public et cadre de vie **26,8 M€**

Dont 21,29 M€ pour l'aménagement et l'entretien de la voirie (routes, trottoirs, pistes cyclables) et des espaces publics. 3,69 M€ pour le projet OnDijon, dont 1,84 M€ pour moderniser l'éclairage public avec environ 2 650 nouveaux lampadaires LED en 2026.

Collecte et traitement des déchets **24,49 M€**

Dont 16,6 millions d'euros dédiés au projet majeur de modernisation de l'Unité de valorisation énergétique (UVE) ; à cela s'ajoutent 3,2 M€ pour de l'achat de matériel dédié au tri sélectif (bennes, composteurs, bio-seaux).

Transports et mobilités **17,85 M€**

Dont 10,8 M€ servent à la décarbonation de la flotte de bus et à la poursuite des travaux d'adaptation du centre de maintenance et d'exploitation André Gervais. En parallèle, 4,5 M€ financent l'aménagement des arrêts de bus et l'entretien du tramway. Une partie du budget est également dédiée à la poursuite du projet de solarisation des équipements métropolitains.

Habitat et aménagement urbain **13,05 M€**

Dont 8,88 M€ soutiennent la construction de logements abordables et la rénovation thermique. 1,37 M€ sont consacrés à la conduite d'études urbaines, préalables à de futurs projets d'aménagement.

Économie, enseignement supérieur et innovation **8,86 M€**

3,34 M€ soutiennent les établissements d'enseignement supérieur (Sciences Po, écoles d'ingénieurs, UBE...). 500 000 € sont alloués au CHU pour soutenir l'innovation médicale, 500 000 € pour aider à l'extension de l'École des métiers. Dont 4,42 M€ financent l'aménagement des zones d'activités.

Eau et assainissement **7,20 M€**

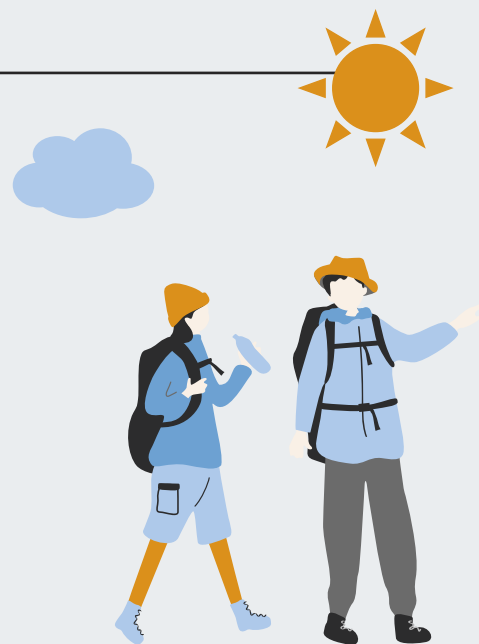
Dont 6,45 M€ pour les études et travaux de raccordement de Perrigny-lès-Dijon à la station d'épuration Eau vitale de Longvic. 1,85 M€ financent la transformation du bassin de rétention de Saint-Urbain situé à Marsannay-la-Côte pour mieux gérer les eaux pluviales.



DIJON MÉTROPOLE

Dijon métropole, le beau, le bon

Cet été, (re)découvrez Dijon métropole!



De la plaine aux coteaux, du canal de Bourgogne aux combes calcaires, Dijon métropole offre une grande diversité d'activités à pied, à vélo ou accessibles en bus et tram Divia. Parcs, jardins, chemins, vignobles, patrimoine historique et gastronomie composent un territoire reconnu pour sa douceur de vivre. Le tourisme constitue un pilier de l'attractivité économique : il soutient l'emploi et dynamise l'activité des hôteliers, restaurateurs, commerçants et acteurs culturels. Avec 3,3 millions de visiteurs par an, la métropole séduit. Elle privilégie la qualité de l'accueil des visiteurs plutôt que la quantité, en promouvant un tourisme respectueux des habitants, de l'environnement et de l'identité locale. Cette démarche vise aussi – et même surtout – à donner aux habitants toutes les clés pour profiter pleinement des beautés du territoire.



Échappées belles et locales

Cet été, évadez-vous près de la maison !
Rafraîchissement au bord de l'eau,
découverte du patrimoine et de l'histoire
du territoire, activités sportives et culturelles...
les propositions sont foisonnantes au départ
de chez vous, à pied ou à vélo, en empruntant
le bus ou le tramway. Sur cette carte,
découvrez des propositions de sorties
développées dans les pages suivantes.

 Office de tourisme Dijon
Bourgogne Tourisme & Congrès :
11, rue des Forges à Dijon

 Point d'intérêt développé
dans les page suivantes

 Parcours (pédestre) Batier

 Route des Grands Crus

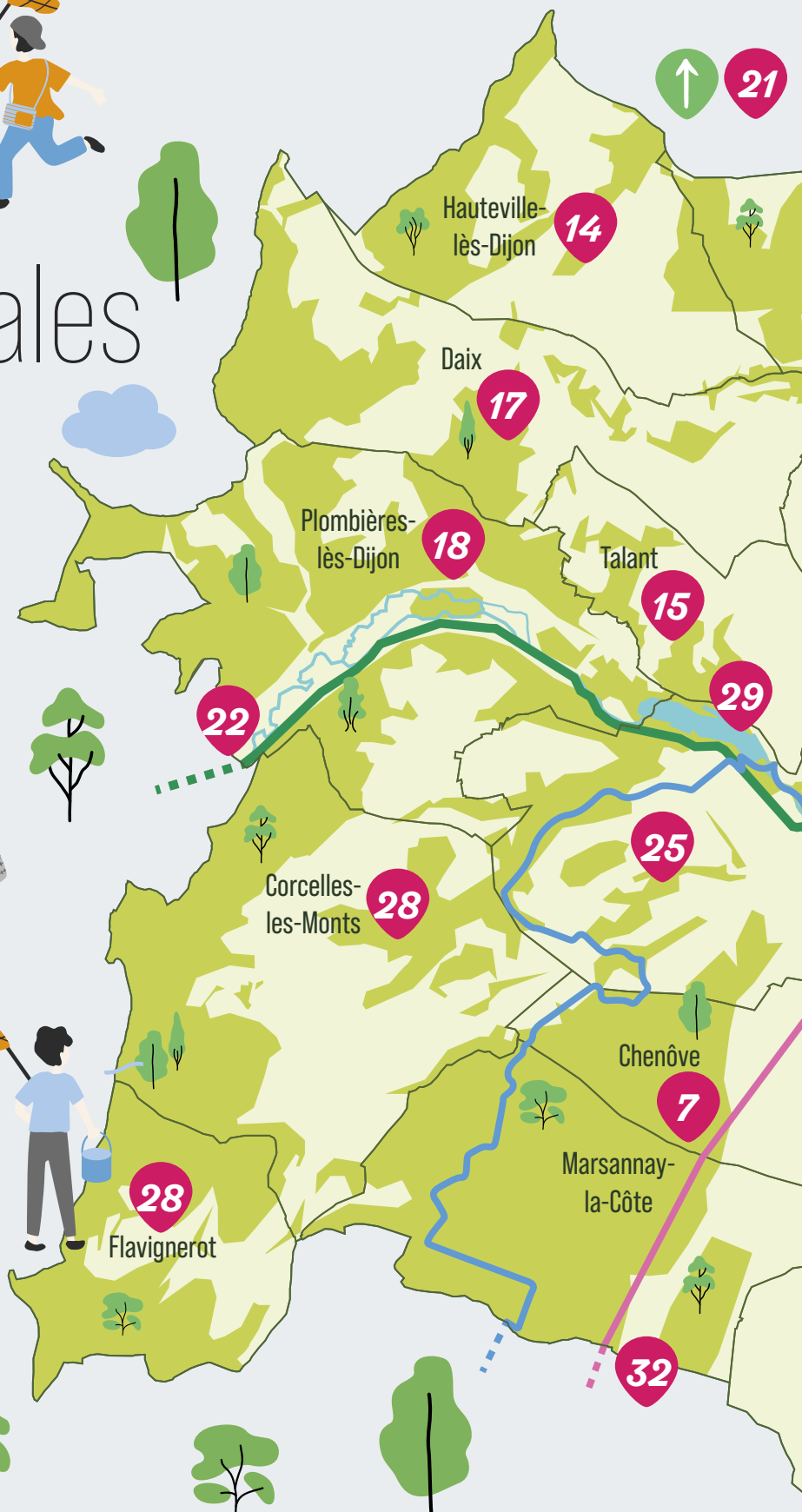
 Voie verte

 Forêt et espace vert

 Eau

 Forêt du Val Suzon

Retrouvez les explications pour
chacune des sorties proposées
dans les pages suivantes.



Bon plan pour les moins de 26 ans

Dijon métropole, en partenariat avec son opérateur DiviaMobilités, relance un dispositif estival pour les moins de 26 ans. Les bus et trams seront gratuits tous les week-ends de juillet et août via un pass dédié. L'accès aux DiviaVélotaxis est également offert tout l'été, sous conditions. Informations sur divia.fr

Soyons tout l'été particulièrement attentifs aux consignes concernant l'usage de l'eau et les risques d'incendie. En plus d'être interdit, jeter son mégot dans la nature est polluant et dangereux.



Consultez les activités de l'office de tourisme Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès sur destinationdijon.com

En marche vers l'évasion



Au fil de ses 23 communes, Dijon métropole propose un large choix de promenades accessibles à tous. Ces itinéraires permettent de découvrir un territoire varié, entre zones urbaines, espaces naturels et paysages agricoles. Des bords de l'Ouche aux étangs de la plaine en passant par les combes et les quartiers résidentiels, ces parcours offrent une belle diversité de décors et d'ambiances.

Côté sud, les itinéraires révèlent des ambiances de plaine et de campagne. À Ouges **1**, le « circuit des trois lavoirs » (3 km) traverse une commune ancienne et charmante. À Magny-sur-Tille **2**, « le circuit du marais » (5 km) longe étangs et lac pour une balade familiale. À Bressey-sur-Tille **3**, le « circuit du village » (2 km) est une petite promenade autour d'un village typique de la plaine des Tilles. À Perrigny-lès-Dijon **4**, le « Circuit des Louères » (3 km) serpente au pied de la côte viticole. À Féney **5**, le « circuit des cent fonts » (11 km) mêle voie romaine, marais et forêts. À Bretenière **6**, « les cystelles » (7,5 km) suit le canal de Bourgogne, tandis qu'à Chenôve **7**, le « sentier bonbis » (9,5 km) relie vignes, plateau calcaire et plaine de la Saône. Vers l'est, nature et urbanisation récente se croisent. À Quetigny **8**, « entre Mirande et Cromois » (7,5 km) permet de découvrir une ville agréable à parcourir. À Chevigny-Saint-Sauveur **9**, le « sentier du bois de la Chambotte » (3 km) propose une courte immersion forestière. À Saint-Apollinaire **10**, le « Chemin de mémoire » retrace l'histoire locale. À Neuilly-Crimolois **11**, « Des cèdres aux templiers » suit les rives de l'Ouche. À Sennecey-lès-Dijon **12**, plusieurs circuits complètent l'offre. Au nord, les reliefs s'affirment. À Ahuy **13**, « Des charmes aux lièvres » (4 km) met en valeur faune et flore. À Hauteville-lès-Dijon **14**, « Du fort de Hauteville au plain de Saint-Laurent » (7,5 km) traverse des paysages agricoles variés. À l'ouest, les parcours gagnent en dénivelé et en panorama. Entre Talant **15** et Fontaine-lès-Dijon **16**, le « Circuit des trois fontaines » (7,5 km) valorise un patrimoine médiéval. À Fontaine-lès-Dijon **16**, « des Combottes aux Feuillants » (4 km) mène au vieux village. Le « Réservoir de la butte Chaumont » (8,2 km), de Talant **15** à Daix **17**, offre des vues sur Dijon et la vallée de l'Ouche, tandis que le « Circuit de la combe Souillot » (8,1 km) relie nature et polyculture. À Plombières-lès-Dijon **18**, le « circuit des sources » (14,4 km) traverse combes et sous-bois. Enfin, à Dijon **19**, plusieurs parcours dans les quartiers. Au départ de la Cité internationale de la gastronomie et du vin, le long de l'Ouche et du canal jusqu'à la combe persil (7,2 km). Sans oublier le fameux parcours de la Chouette (3,5 km) pour flâner dans le centre historique.



37 idées de balades et de randonnées

Le TopoGuide des balades *Dijon métropole à pied* est une invitation à se promener seul ou en famille, en toute liberté, sur les chemins et sentiers de notre métropole, grâce au travail de balisage des bénévoles du Comité départemental de la randonnée pédestre (FFRandonnée Côte-d'Or). Découvrez des paysages, un patrimoine, ainsi qu'un terroir remarquable. En vente sur boutique.ffrandonnee.fr et à l'office de tourisme, 11 rue des Forges. **Retrouvez une partie des circuits sur metropole-dijon.fr**

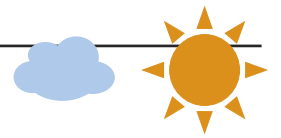


20 À l'assaut du parcours Batier

Lancez-vous sur le parcours Batier, une boucle mythique de 50 km au départ de la Cité internationale de la gastronomie et du vin à Dijon. Réservé aux randonneurs aguerris, cet itinéraire enchaîne 16 combes et près de 2 000 m de dénivelé, jusqu'à Nuits-Saint-Georges. Créé en 1958 par Félix Batier pour l'entraînement des alpinistes, il attire aujourd'hui des marcheurs en quête de défi. Entre montées exigeantes et panoramas spectaculaires sur les coteaux, forêts et plateaux calcaires, le parcours offre un condensé de nature. Des variantes permettent toutefois d'en découvrir certaines portions à un rythme plus accessible. **Informations sur dijon.ffcam.fr**

21 Immersion au cœur de la forêt du Val Suzon

À quelques kilomètres de Dijon, la forêt du Val Suzon, classée Réserve naturelle régionale et labellisée « Forêt d'exception », abrite une grande diversité de paysages et d'espèces. Dijon métropole participe à son comité de gestion et possède 9 hectares de ce site reconnu. Traversée par la rivière du Suzon, elle mêle combes, vallons et falaises. Le parc de Jouvence est le point de départ principal, avec plusieurs itinéraires balisés. Parmi eux, la « Boucle de la grenouille rousse », d'environ 4 km, est particulièrement adaptée aux familles. **Informations sur onf.fr**



En selle pour des découvertes

Et si vous preniez le large... à vélo ? En famille pour une balade tranquille ou passionné de cyclotourisme, vous trouverez votre bonheur entre vignes, canal et patrimoine. La métropole dijonnaise se savoure en liberté, au fil des kilomètres.



22

Direction le nord-ouest : la Coulée verte du canal de Bourgogne

Difficulté : facile

Parfait pour une sortie en famille, ce circuit invite à la détente : pique-nique au bord de l'eau, observation de la nature, avec un parcours paisible et 100 % sécurisé le long du canal. Toujours au départ du Port du canal, vous longez le lac Kir avant de suivre le chemin de halage, réservé aux cyclistes et piétons. L'eau, les écluses, les arbres et les villages traversés composent un décor apaisant : Plombières-lès-Dijon, Velars-sur-Ouche, Fleurey-sur-Ouche... autant d'escalades possibles si vous quittez brièvement la voie verte. L'arrivée à la Bussière-sur-Ouche marque une belle étape... avant le retour, ou la poursuite de l'aventure pour les plus motivés. Si vous avez le temps et les jambes, vous pourrez pousser jusqu'à la Peurrye (ou la Pourrie) et ouvrir les portes du petit monde d'Henri Vincenot, l'artiste et écrivain qui a si bien chanté la Bourgogne.

23

À la découverte du sud-est : en route vers la Saône

Difficulté : facile

Pour une autre balade très facile et accessible à tous, la voie verte qui longe le canal de Bourgogne offre un itinéraire parfaitement plat et entièrement sécurisé. Depuis Dijon, l'itinéraire traverse Longvic, Ouges puis Bretenière, toujours sur une piste dédiée où petits et grands roulent en toute sérénité. En poursuivant votre chemin, vous pouvez rejoindre Saint-Jean-de-Losne, où vous attendent le plus grand port de plaisance fluvial de France et le musée de la batellerie.

24

Cap au sud : de Dijon à Beaune, sur la voie des Vignes

Difficulté : moyenne

Au départ du Port du canal, cette échappée vous plonge dans l'univers des Grands Crus de Bourgogne à travers une route qui serpente entre les vignes et les villages viticoles emblématiques. Première halte à Chenôve, puis cap sur Marsannay-la-Côte où les vignobles s'ouvrent enfin à perte de vue. Dégustations, caves et châteaux ponctuent le parcours : Fixin et ses lavoirs, Brochon et son château néo-Renaissance, puis Gevrey-Chambertin, parfait pour une pause gourmande. Plus loin, les noms mythiques s'enchaînent : Chambolle-Musigny, Vosne-Romanée, Nuits-Saint-Georges... Une belle échappée de 25 kilomètres (50 aller-retour) au milieu des vignes !



Les dépliants touristiques à récupérer à l'office de tourisme de Dijon : le *Vélibook*, *Dijon métropole à vélo*, *La Côte-d'Or à vélo*.

Au fil de l'eau




Pas de mer, et alors ? À Dijon métropole, l'été se vit aussi au fil de l'eau. Piscines, lacs et rivières ou coins de nature invitent à faire une pause au bord de l'eau, entre baignades, balades et moments de détente sans quitter la métropole.

25 Plongée dans les piscines de la métropole

Pas besoin de partir très loin pour plonger dans des eaux turquoise. Cinq piscines sont ouvertes cet été, dont trois municipales (piscine des Grésilles et de Fontaine d'Ouche à Dijon, piscine de Chevigny-Saint-Sauveur – celle de Chenôve est fermée pour travaux jusqu'au 31 août) et deux métropolitaines (piscines olympique et du Carrousel).



 Piscine olympique : 12, rue Alain Bombard à Dijon ; piscine du Carrousel : 2, cours du parc à Dijon.


26 Autour des étangs de Magny-sur-Tille

L'étang de la Garenne est une ancienne gravière transformée en espace naturel préservé. Ce lieu abrite plus de 400 espèces animales et végétales. Un ponton et un observatoire ornithologique y sont installés. Un peu plus loin, il est possible de se baigner dans le lac de la Tille. La base de loisirs (accès payant) est ouverte pendant l'été.



27 L'Arboretum à Longvic


Accessible par la Coulée verte, l'Arboretum est un coin paisible pour se détendre à l'ombre, au bord de l'Ouche. Composé d'une petite plage de galets abritée par les grands arbres, c'est un lieu de nature à quelques encablures de la ville. Il est possible de se baigner ou de se tremper les pieds.

 3, boulevard des Industries à Longvic



28 À la recherche de la source du Naizou

À l'orée de la forêt, un sentier reliant Corcelles-les-Monts à Flavignerot mène à un bassin en pierre qui recueille l'eau de la source du Naizou. Pour s'y rendre, il faut emprunter l'itinéraire boisé de randonnée de 6 km autour du Mont Afrique ou prendre le court chemin à l'ombre des sous-bois en partant du cimetière de Corcelles-les-Monts.

 Rue du Naizou à Corcelles-les-Monts

29 Dijon plage, comme à la mer

Palmiers et châteaux de sable... Comme chaque été, le lac Kir se transforme en station balnéaire, ouverte à tous et accessible gratuitement. La baignade y est surveillée de 11h à 20h du mardi au dimanche, et de 12h à 20h le lundi. Sur place, location de paddles de 11h à 18h (10 € de l'heure). Transats et parasols sont également proposés de 11h à 19h (1 €).

 Avenue du 1^{er} consul à Dijon



Au cours du temps

Forte de ses 239 monuments historiques, la métropole dijonnaise abrite un patrimoine exceptionnel qui reflète plusieurs siècles d'histoire. Répartie sur 23 communes, cette richesse patrimoniale se déploie bien au-delà de Dijon, cœur historique du territoire. Des vastes plaines agricoles aux coteaux viticoles, paysages, architectures et activités humaines ont façonné une identité singulière dont les traces demeurent visibles à travers l'ensemble de la métropole.



Églises, châteaux, lavoirs, anciennes fermes, maisons de vigneron et demeures bourgeoises témoignent des évolutions économiques, sociales et culturelles qui ont marqué le territoire au fil des siècles. Les matériaux locaux, notamment la pierre de Bourgogne, ont largement contribué à forger l'identité architecturale de la métropole, tandis que les villages et espaces naturels conservent les traces d'un patrimoine rural ancré dans le paysage.

30 L'héritage des ducs

L'empreinte des ducs de Bourgogne demeure l'un des marqueurs les plus forts de ce patrimoine. Entre les 14^e et 15^e siècles, leur puissance politique et économique a profondément transformé Dijon et son territoire. Le palais des ducs et des États de Bourgogne conserve certains éléments emblématiques de cette époque, comme les cuisines duciales ou la tour Philippe-le-Bon qui domine la métropole. Devenu siège de l'hôtel de ville et du musée des Beaux-Arts, il reste un lieu central.

Une influence sur la ville et les vignobles

Au-delà du palais des Ducs, l'action des souverains bourguignons a profondément façonné le développement du territoire. La période des ducs Valois a en effet permis à Dijon de poursuivre son développement et d'achever la construction de l'enceinte qui protège le centre-ville jusqu'au 19^e siècle. L'influence des ducs s'est également exercée bien au-delà de la ville. En encourageant l'organisation et la mise en valeur des vignobles, les ducs de Bourgogne ont participé à la construction d'un paysage viticole unique, dont les Climats du vignoble de Bourgogne constituent l'héritage le plus remarquable. Ces parcelles patiemment délimitées et cultivées au fil des siècles témoignent encore de cette relation étroite entre pouvoir, terroir et savoir-faire.



 De la tour Philippe le Bon aux traditionnelles visites « Dijon découverte », retrouvez toute la programmation de l'office de tourisme sur destinationdijon.com

L'office de tourisme lance trois parcours inédits

- **Visite mystère.** Le thème reste secret jusqu'au départ ! Une exploration insolite et hors du commun avec des anecdotes surprenantes, un regard différent sur le territoire. Durée : 1h30 – Tarif : à partir de 12€ - Dates : jusqu'au mois d'octobre
- **Le palais des Ducs se dévoile.** Une plongée au cœur de plus de 6 siècles d'histoires, dans certains espaces habituellement fermés au public (escalier Gabriel, salle des États, cour de Bar, chapelle des Élus, salle des tombeaux).
Durée : 1h30 – Tarif : à partir de 12€ - Dates : jusqu'au mois d'août
- **Visite « flash ».** 45 minutes pour découvrir l'essentiel de l'élégance et du charme de Dijon : palais des Ducs, hôtels particuliers.
Idéal pour les familles. Durée : 45 min – Tarif : à partir de 8€ - Dates : jusqu'au mois d'août



Un été à savourer...

À Dijon métropole, la gastronomie est une signature. Produits d'exception, savoir-faire reconnus et convivialité dessinent un art de vivre que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. De la Cité internationale de la gastronomie et du vin aux tables locales, l'été est une invitation à profiter, à partager et à célébrer une culture du goût qui fait l'identité du territoire.



31

Que l'on vive à Bressy-sur-Tille, Chenôve, Perrigny-lès-Dijon ou Hauteville-lès-Dijon, un même attachement rassemble les habitants : la fierté de leurs produits et de leur culture gastronomique. À l'échelle de Dijon métropole, le bien-manger est une affaire collective où producteurs, artisans et restaurateurs composent un écosystème riche et engagé. Des plaines céréalières aux vignobles, les produits du terroir – moutarde, pain d'épices, escargots ou vins de Bourgogne –, les recettes du coin – gougères, jambon persillé, etc. – ont façonné une histoire commune. Dijon métropole compte 343 restaurants traditionnels, dont 6 étoilés Michelin. Dans ce paysage, la Cité internationale de la gastronomie et du vin est un trait d'union. Porte d'entrée vers la découverte du territoire, elle est aujourd'hui le 3^e lieu touristique le plus visité du département. C'est aussi le km 0 de la route des Grands Crus. À travers elle, l'ensemble des richesses locales se racontent, se partagent et se découvrent.

La Cité vous appartient

Portée par la ville de Dijon, les espaces culturels de la Cité donnent le tempo avec une programmation culturelle riche et accessible à tous : trois expositions permanentes gratuites, dont une dans la majestueuse Chapelle des Climats et des Terroirs, et une exposition temporaire à ne pas manquer, *(R)évolutions dans l'assiette*. Avec 180 000 visiteurs accueillis au pôle culturel au cours de l'année écoulée, la dynamique est bien réelle, grâce à une offre d'animations variée, notamment à destination des familles. Ateliers de dégustation, découverte des arômes du vin, démonstrations de chefs et ateliers de cuisine permettent à chacun de s'initier, de comprendre et d'expérimenter. Si trois établissements ont pour l'instant dû fermer après les difficultés économiques et commerciales d'un exploitant privé, boutiques, cinéma et autres restaurants sont ouverts pour satisfaire tous les appétits, avant, pendant ou entre deux expositions.

(R)évolutions dans l'assiette

Au menu de la nouvelle exposition temporaire de la Cité internationale de la gastronomie et du vin : un voyage dans le temps pour découvrir les innovations qui ont marqué l'histoire de notre alimentation, du paléolithique à l'espace. Venez explorer l'évolution de nos assiettes à travers 12 repas d'époque. Une aventure interactive et ludique rythmée par des dispositifs immersifs et des éclairages d'experts. Jusqu'au 28 mars 2027 – citedelagastronomie-dijon.fr



Parvis de l'Unesco à Dijon. Informations et programmation des animations sur citedelagastronomie-dijon.fr



En bref

Sur la route du Cassis. Au départ de Dijon, la route du Cassis mène jusqu'à Nuits-Saint-Georges, berceau historique du cassis noir de Bourgogne. Entre vergers, champs de petits fruits et paysages des Hautes-Côtes, l'itinéraire dévoile un terroir façonné par des générations de producteurs. On y découvre la culture du cassis, la fabrication de la crème et les secrets du kir, emblème dijonnais. Étroitement liée à cette tradition, Dijon métropole a joué un rôle clé dans la notoriété du cassis : c'est notamment grâce aux liquoristes locaux – des établissements du patrimoine vivant – et à la diffusion du célèbre kir, mélange de vin blanc et de crème de cassis, que ce fruit est devenu un symbole du territoire. Le parcours, long de 55 kilomètres, invite aussi à rencontrer les maisons historiques, à visiter des ateliers et à déguster des spécialités locales.

Ateliers qui ne manquent pas de piquant. Et si vous fabriquez votre propre moutarde ? L'office de tourisme et la moutarderie Fallot vous proposent de mettre les mains à la graine dans un atelier décoré d'objets anciens, rue Monge, en plein Dijon. De la sélection des graines à la dégustation, vous apprendrez toutes les phases de la fabrication. À partir de 12 euros. Informations et réservations sur destinationdijon.com

... et à **siroter**

De toutes les régions françaises productrices de vin, la Bourgogne est celle qui compte le plus grand nombre d'appellations d'origine contrôlée. Si la renommée des vins bourguignons repose souvent sur la côte de Nuits et la côte de Beaune, Dijon métropole affirme aujourd'hui son ambition : redonner tout son éclat à la côte de Dijon. Une fierté locale à partager entre amis ou en famille.



CLIMATS DU VIGNOBLE
DE BOURGOGNE
PATRIMOINE MONDIAL

Dijon fait aujourd'hui figure d'incontournable dans l'univers du vin. Ces dernières années, plusieurs événements majeurs ont confirmé le dynamisme du territoire. L'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco en 2015 a consacré un modèle viticole unique au monde, basé sur une mosaïque de parcelles minutieusement délimitées. Dans la foulée, l'ouverture de la Cité internationale de la gastronomie et du vin, puis, en 2024, l'installation de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) à Dijon, sont venues consacrer ce rayonnement à l'échelle mondiale. Le siège de l'OIV, l'hôtel Bouchu dit d'Esterno, a d'ailleurs récemment reçu le label « Patrimoine de la diplomatie » du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, rejoignant des lieux emblématiques comme le château de Chambord ou le Quai d'Orsay.

La renaissance du vignoble métropolitain

La collectivité cultive son héritage et le réinvente. Depuis plusieurs années, la métropole s'engage dans la renaissance de son vignoble, disparu progressivement au fil du temps. Aujourd'hui, les coteaux dijonnais retrouvent peu à peu leurs vignes. Cette dynamique pourrait bientôt être couronnée par la reconnaissance d'une appellation d'origine contrôlée « Bourgogne Dijon ». Porté par un collectif de viticulteurs et soutenu par la métropole, le projet est actuellement étudié par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO). Une étape déterminante qui viendrait consacrer le retour de Dijon sur la carte viticole officielle, aux côtés de ses prestigieuses voisines comme Marsannay-la-Côte, déjà dotée de son appellation.



Les vins de Bourgogne, à portée de verre

L'office de tourisme propose de plonger dans l'univers du vin à travers une série d'activités.

Les ateliers de dégustation permettent de découvrir les arômes et les subtilités des grands crus régionaux, tandis que les Jeudis Vins proposent chaque semaine une dégustation de vins fins dans un lieu atypique révélé au dernier moment. La visite guidée « Dijon, terre des vins de Bourgogne » complète cette immersion en retraçant l'histoire viticole de la métropole, avant de s'achever dans l'atmosphère authentique d'un cellier du 16^e siècle autour d'une dégustation commentée.

Informations sur bourgogne-tourisme.com



Dijon sous le feu des projecteurs



Dijon déploie une campagne d'affichage nationale. Depuis quelques jours, les voyageurs de Paris Gare de Lyon, les usagers du métro parisien, mais aussi les habitants de Lyon, Strasbourg, Nancy, Metz et Reims découvrent des visuels qui valorisent la qualité de vie de la métropole.

32 Un anniversaire en préparation

Surnommée les « Champs-Élysées de la Bourgogne », la mythique route des Grands Crus fêtera l'an prochain ses 90 ans. Créée en 1937, elle traverse sur une soixantaine de kilomètres les plus prestigieux vignobles : Dijon, Gevrey-Chambertin, Vosne-Romanée, Nuits-Saint-Georges, Beaune, Volnay, Meursault, Chassagne-Montrachet, Santenay... Son point de départ se situe à Dijon, devant la Cité internationale de la gastronomie et du vin, symbole contemporain du lien entre patrimoine viticole et art de vivre. Des animations seront proposées par le département de la Côte-d'Or, en lien avec la métropole, ainsi que les offices de tourisme de Dijon, Gevrey, Nuits et Beaune.

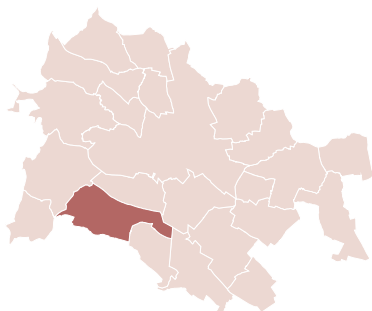
LA MÉTROPOLE VUE DU CIEL

À CHAQUE NUMÉRO, UN PANORAMA POUR (RE)DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE



Dijon métropole accueille le tour

Le mardi 4 août, la métropole vibrera au passage du Tour de France Femmes, lors d'un contre-la-montre exceptionnel entre Gevrey-Chambertin et Dijon. Les meilleures cyclistes du monde s'élanceront individuellement sur un parcours de 21 kilomètres, mêlant patrimoine, paysages viticoles et cœur de ville. Après avoir traversé Brochon, Fixin et Couchey, elles devront affronter les lacets de Marsannay-la-Côte : une ascension exigeante de 1,8 kilomètre à 6,9 % de moyenne, suivie d'un kilomètre à 4 % pour rejoindre Corcelles-les-Monts. Les concurrentes basculeront ensuite vers Dijon, avec une descente passant par le Port du canal et la place Wilson, avant une arrivée sur les allées du Parc, Champs-Élysées dijonnais. Une journée qui s'annonce spectaculaire : grâce au format du contre-la-montre, les spectateurs profiteront d'un spectacle continu tout au long de l'après-midi, les coureuses se succédant une à une sur le parcours. Pour profiter de la fête, Dijon métropole organise deux zones d'animation ouvertes à tous : l'une à Marsannay-la-Côte, l'autre à Corcelles-les-Monts. ASD, société organisatrice du Tour, organise une fan zone sur l'espace d'arrivée. Retrouvez toutes les informations (parcours, horaires, animations) sur metropole-dijon.fr





TOUR de France
FEMMES
avec ZWIFT

DIJON
métropole

VILLE ARRIVÉE

LE TOUR DE FRANCE
FEMMES
ARRIVE À DIJON

4 AOÛT 2026
CONTRE-LA-MONTRE
INDIVIDUEL

Dijon rassemble

SPORTS

Fiers de nos équipes

En plus d'exploiter elle-même et de rénover certains équipements sportifs, Dijon métropole soutient chaque année les clubs professionnels qui contribuent au rayonnement du territoire, en France comme à l'international, et participent au renforcement du lien social entre les habitants. Elle accompagne ainsi quatre clubs majeurs : le DFCO en football, la JDA Dijon en basketball (masculin), la JDA en handball (féminin) et le Dijon métropole handball (DMH). Ce soutien s'inscrit dans la durée, avec des partenariats engagés depuis 2005 pour le DFCO et la JDA basket, et 2009 pour le DMH. Cette année encore, deux équipes ont particulièrement fait la fierté des métropolitains !

La JDA championne d'Europe

C'est une première dans l'histoire du club. Le 17 mai dernier, dans un palais des Sports Jean-Michel Geoffroy en ébullition, la JDA Handball a signé l'un de ses plus grands exploits en remportant le titre européen. Menées de neuf buts à la pause lors de la finale des EHF Finals Dijon Métropole, les Dijonnaises ont renversé les tenantes du titre, les redoutables Allemandes de Thüringer, pour s'imposer 29-25 à l'issue d'une seconde période exceptionnelle. Une semaine plus tard, les joueuses de la JDA ont confirmé leur remarquable saison en décrochant la médaille d'argent en finale de la Coupe de France qui s'est jouée à Paris Bercy.



Le DFCO de retour en Ligue 2

Trois ans que les supporters attendaient ça ! Une semaine après avoir validé leur montée en Ligue 2, les footballeurs du DFCO ont décroché le titre de champions de National au terme de leur dernier match de la saison régulière, remporté 3-2 face à Orléans dans un stade Gaston Gérard en ébullition. Une récompense méritée pour une saison exceptionnelle, marquée par l'engagement du groupe, la qualité du staff et le travail des dirigeants, qui permet au club de retrouver enfin l'échelon supérieur.



Partenariat donnant-donnant

La métropole soutient financièrement quatre clubs professionnels en football, handball et basketball, dans le cadre de partenariats fondés sur un principe d'échange. En contrepartie de cette aide, les clubs s'engagent à réaliser chaque année des missions d'intérêt général au bénéfice des habitants. Ces actions se traduisent notamment par des rencontres entre les athlètes et les habitants de la métropole, en particulier les jeunes, dans les écoles, les centres de loisirs, les structures sociales ou lors d'événements sportifs. Ces temps d'échanges privilégiés permettent de transmettre les valeurs du sport, comme le respect, l'engagement et l'esprit d'équipe.

Les équipements sportifs de Dijon métropole

- Stade Gaston Gérard
- Complexe sportif Michel Gallot
- Piscine olympique
- Piscine du Carrousel
- Dijon stade Colette Bresson
- Salle d'escalade Cime Altitude 245
- Centre de formation métropolitain de football

SITE FUNÉRAIRE MÉTROPOLITAIN

En souvenir de **nos animaux**



Près d'un habitant sur deux partage son quotidien avec un compagnon à poils ou à plumes. Sa présence rythme nos journées, leurs habitudes s'invitent dans les nôtres, et leur absence laisse souvent un vide. Consciente de ce lien fort, Dijon métropole a souhaité répondre à une attente croissante des habitants : offrir un lieu pour se recueillir après la disparition de leur animal. Un espace pensé avec attention, permettant de rendre hommage à ces compagnons tout en respectant les enjeux sanitaires et environnementaux.

Dijon métropole vient d'ouvrir le premier cimetière animalier de la région Bourgogne-Franche-Comté et l'un des très rares en France. Voisin, mais distinct du site funéraire métropolitain dans le hameau de Mirande, il dispose d'une entrée dédiée, conformément à la réglementation, garantissant un cadre adapté et respectueux. Ouvert à tous – habitants de la métropole et d'ailleurs – le site propose 205 concessions en pleine terre et 63 cinéraires destinés aux urnes. Chacun peut ainsi choisir la solution qui lui correspond pour se recueillir auprès de son fidèle compagnon. Un puits de galets permet également la dispersion des cendres, dans un environnement paisible et préservé. Chiens, chats, lapins, oiseaux et petits rongeurs peuvent y être inhumés. Les agents métropolitains du cimetière animalier reçoivent les familles sur rendez-vous (les lundis et mardis de 14h à 17h et les mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h) et les accompagnent avec attention dans leurs démarches, du choix de la concession aux possibilités d'aménagement. Pour les concessions en pleine terre, plusieurs options d'embellissement sont proposées, avec des recouvrements en copeaux de brique, d'ardoise ou en galets, afin de personnaliser cet espace de mémoire. Les tarifs varient selon le lieu de résidence et le type de concession choisi. Le cimetière est accessible aux horaires d'ouverture habituelles pour toutes ceux qui souhaitent venir se recueillir.



Le cimetière animalier de Dijon métropole a ouvert le 15 juin.

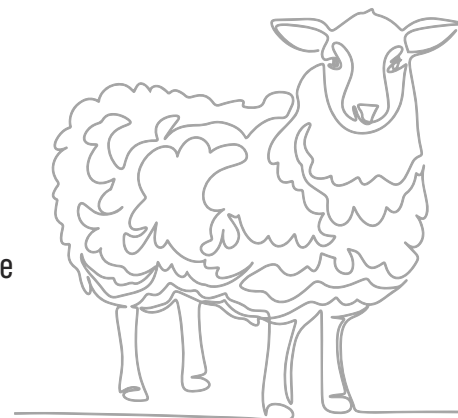


Cimetière animalier de Dijon métropole :
7, chemin du Bois Guiton à Dijon.
Pour prendre rendez-vous : 03 80 50 36 46
cimetiere-animalier@metropole-dijon.fr
Retrouvez les tarifs du cimetière animalier sur metropole-dijon.fr
Horaires d'ouverture :
8h - 18h du 15 mars au 2 novembre,
8h - 17h du 3 novembre au 14 mars



Les moutons au service de la nature

Des moutons charollais ont élu domicile aux abords du centre sportif Dijon métropole Michel Gallot à Saint-Apollinaire. Derrière les courts de tennis en terre battue, les animaux assurent désormais la tonte du terrain. Une manière pour la collectivité de favoriser une gestion écologique des espaces verts du territoire.



Le 29 mai dernier, Samuel Lenoir, berger basé à Morey-Saint-Denis, a acheminé les moutons vers le complexe sportif. Il intervient une à deux fois sur site par semaine afin de veiller au bien-être des animaux.

Après plusieurs mois de préparation, les espaces verts situés à l'arrière du complexe sportif de Dijon métropole changent de visage. Ils accueillent désormais leurs premiers pensionnaires dans le cadre de la mise en place d'un dispositif d'éco-pâturage. Mené par cinq agents de la métropole, le chantier a consisté à installer des clôtures adaptées et à remettre en état les grillages existants en comblant les ouvertures. Au total, près de 2 hectares ont été aménagés et sécurisés à l'aide de piquets en bois d'acacia de 1,20 mètre de hauteur, un matériau à la fois robuste et respectueux de l'environnement. Six animaux occupent déjà le site. Ils seront progressivement rejoints par d'autres, une fois leur phase d'acclimatation terminée. Leur nombre sera ajusté en fonction de la croissance de l'herbe.

Une alternative écologique à la tonte classique

Une volonté de gestion plus durable des espaces verts guide ce projet. L'éco-pâturage repose sur l'utilisation d'animaux pour remplacer les moyens mécaniques d'entretien. Le broutage irrégulier crée une diversité de hauteurs de végétation favorable aux insectes, oiseaux et pollinisateurs. Il limite les incendies en réduisant la végétation sèche, qui alimente le feu. Sans machines ni produits chimiques, il diminue la pollution et enrichit naturellement les sols grâce aux déjections des animaux.

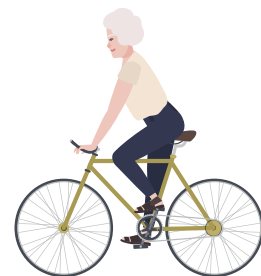


Les moutons s'élancent vers leur nouvel enclos, vêtus de leur « tenue d'été » : ils ont en effet été tondus une vingtaine de jours avant leur arrivée. Ils disposent d'un vaste espace de pâturage, d'abreuvoirs et d'une cabane pour s'abriter en cas d'intempéries, même s'ils préfèrent souvent le feuillage des arbres et buissons.



Pour assurer une tonte complète de la parcelle, environ trois mois sont nécessaires. Les animaux seront ainsi présents sur site jusqu'à fin octobre. Si cette première expérience s'avère concluante, elle sera reconduite chaque année et pourrait s'étendre avec l'installation de nouveaux enclos aux abords du complexe sportif. Pensé comme un espace à la fois ludique et pédagogique, cet éco-pâturage pourra également accueillir des groupes scolaires pour des temps de médiation en présence du berger.

MOBILITÉS



Ça avance pour les cyclistes

La métropole encourage et sécurise la pratique du vélo en investissant chaque année plusieurs millions d'euros pour aménager l'espace public. Pistes nouvelles, voies protégées et connexions entre quartiers : focus sur les travaux en cours ou juste achevés à Ahuy, Longvic et Dijon.

Entre Ahuy et Dijon

Après une première phase menée en 2023 – avec notamment la création de pistes cyclables séparées de la circulation automobile et le réaménagement des trois carrefours entre le giratoire de la LiNO (échangeur d'Ahuy sur la route métropolitaine 107) et le rond-point desservant la zone commerciale des Prés Potets –, les travaux se poursuivent cette année. Jusqu'à fin juillet, le chantier progresse à l'intersection des rues des Prés Potets et Majnoni-d'Intignano, situés à Fontaine-lès-Dijon, au débouché de la rue de Bruges. Sur ce nouveau tronçon, Dijon métropole aménage des pistes cyclables larges de 2 mètres dans chaque sens, ainsi que des trottoirs de même dimension, pour garantir des déplacements plus sereins aux cyclistes comme aux piétons. Les ronds-points sont également transformés en giratoires dits « à la hollandaise », un aménagement qui sépare clairement les flux et donne la priorité aux cyclistes, améliorant ainsi la sécurité de tous les usagers. Cet aménagement, qui comprend aussi la réfection de la chaussée, représente un investissement de 1,5 million d'euros – dont 300 000 euros financés par l'État.



Entre Longvic et Dijon

La métropole aménage une piste cyclable bidirectionnelle rue de l'Ingénieur Stephenson, reliant la zone d'activité de Beauregard à Longvic à l'écoquartier Arsenal de Dijon. Cet équipement répond à un enjeu de sécurisation des cyclistes sur un axe particulièrement fréquenté par les poids lourds. Dijon métropole consacre 485 000 euros à ce chantier, avec le soutien de la Région à hauteur de 89 000 euros. Pour éviter toute interruption dans l'itinéraire cyclable et piéton, les usagers pourront emprunter, grâce à une signalisation adaptée, des voiries appartenant à la SNCF.



Une nouvelle passerelle vélos-piétons au-dessus du canal

Dijon métropole crée une passerelle au-dessus du canal de Bourgogne, au niveau de l'avenue Jean Jaurès, pour sécuriser et apaiser les déplacements. Aujourd'hui, piétons et cyclistes se partagent un espace étroit, source de tensions sur cet axe très fréquenté entre Dijon et Chenôve. Cet ouvrage en acier, accolé au trottoir existant, portera sa largeur à 4,50 m et facilitera les circulations dans les deux sens. Les travaux débiteront fin juillet pour une mise en service à l'automne. Montant de l'opération : 650 000 euros, cofinancés par l'Union européenne.



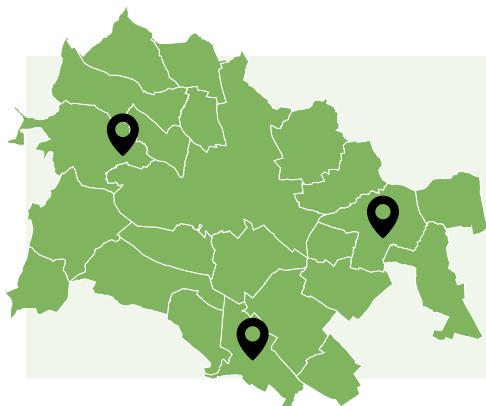
Place aux covoitureurs

Et de trois ! Dijon métropole a ouvert une nouvelle aire de covoiturage à Plombières-lès-Dijon. Située à proximité immédiate de la LiNO et de l'A38, elle illustre l'engagement de la collectivité en faveur de déplacements plus écologiques et économiques.



Voilà une solution concrète pour tous ceux qui vivent à l'ouest de l'agglomération et se rendent à Dijon métropole pour travailler, étudier, se soigner ou tout simplement se balader ! Chaque jour, près de 100 000 véhicules entrent dans la métropole, reflet d'un territoire où les mobilités du quotidien reposent encore largement sur la voiture. En effet, 90 % des flux domicile-travail à destination de Dijon proviennent de communes situées dans un rayon de 35 kilomètres, et plus de la moitié des déplacements s'effectuent dans les intercommunalités voisines.

Dans ce contexte, la collectivité agit concrètement pour proposer des alternatives. Elle a ainsi aménagé, avec le soutien financier du département de la Côte-d'Or, une nouvelle aire de covoiturage gratuite à Plombières-lès-Dijon. Ce projet représente un investissement de 380 000 euros, dont 280 000 euros pris en charge par Dijon métropole et 100 000 euros par le département. L'objectif : faciliter le quotidien des habitants et limiter le nombre de voitures avec une seule personne à bord en encourageant des mobilités plus partagées. Située pile à la sortie de l'A38 et à l'entrée de la LiNO, elle propose 39 places de stationnement, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite. À disposition également : des arceaux à vélos et un abri sécurisé DiviaVéloPark, accessibles 24 heures sur 24. Pensé pour être à la fois fonctionnel et respectueux de l'environnement, le site a été végétalisé et équipé de pavés enherbés favorisant l'infiltration des eaux de pluie. L'aire est desservie directement par la ligne de bus B12 (Plombières-lès-Dijon - Dijon), avec de nombreuses correspondances vers le réseau Divia et les cars Mobigo. Elle est aussi reliée aux pistes cyclables, notamment celle de la route de Dijon qui longe le lac Kir, ainsi qu'à la voie verte du canal de Bourgogne. Un atout pour les habitants de la vallée de l'Ouche et des communes environnantes, qui peuvent combiner covoiturage, vélo et transports en commun pour leurs déplacements quotidiens.



3 aires de covoiturage

En créant des aires dédiées, la collectivité accompagne les usagers souhaitant partager leurs trajets, réduire leurs coûts de déplacements et limiter leur impact écologique. Dijon métropole structure un réseau s'appuyant sur des mobilités partagées, au service des habitants du territoire et de ceux des communes voisines. Après une première aire à Fénay ouverte en 2022 (41 places), puis à Chevigny-Saint-Sauveur en 2025 (49 places), ce maillage continue de s'étendre avec l'aire de Plombières-lès-Dijon.

Paroles d'usagers

Dès le petit matin, les automobilistes s'y retrouvent pour organiser et partager leurs trajets du quotidien. L'aire accueille les usagers qui se rendent dans la métropole, ceux qui la traversent et ceux qui en repartent, en offrant une alternative plus économique, plus écologique et plus simple pour se déplacer. Michel, enseignant, y a ses habitudes : « Chaque matin, je retrouve mes collègues ici. Avant, ce n'était qu'un terrain vague, plein de trous et de flaques. Aujourd'hui, c'est propre et agréable. » Même constat pour Valérie : « L'espace est vraiment bien aménagé, spacieux et rassurant. On sait notre voiture en sécurité. »



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Quelles
énergies !

La 27^e édition des Assises européennes de la transition énergétique se tient au parc des Expositions et Congrès et à l'auditorium de Dijon du 23 au 25 juin. Un événement international, organisé cette année par Dijon métropole avec l'État et l'Agence de la transition écologique (Ademe), et auquel participent 3 500 spécialistes. La métropole n'a pas été choisie par hasard : elle fait figure de référence en Europe en matière d'énergies renouvelables. L'ambition portée par la collectivité, avec ses partenaires publics ou privés, est forte : viser la neutralité carbone d'ici à 2050. Découvrez sur cette carte comment la métropole capitale de la Bourgogne-Franche-Comté s'engage avec ambition dans la décarbonation en actionnant tous les leviers possibles, en particulier le réseau de chaleur et le photovoltaïque.

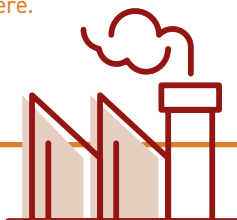
Le réseau de chaleur tisse sa toile, alimenté par des sites de production d'énergies renouvelables

Le réseau existant comprend 120 km, plus de 750 bâtiments publics et privés desservis à Chenôve, Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Longvic, Quetigny et Talant parmi lesquels le CHU Dijon Bourgogne, l'université Bourgogne Europe, la gendarmerie Deflandre, les collèges Jean Rostand de Longvic et Edouard Herriot de Chenôve, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté et 7 lycées dijonnais. Le réseau est alimenté à 70 % en énergies renouvelables.

Les extensions prévues : 30 km supplémentaires, notamment vers Longvic, le secteur Colombière, le campus Maret-Manutention et le secteur Victor-Hugo / centre-ville, pour 90 M€ d'investissement, avec plus de 900 bâtiments raccordés en 2030. L'ajout de production complémentaire issue de l'Unité de valorisation énergétique de Dijon métropole et les extensions du réseau de chaleur permettront de porter le taux d'énergie renouvelable et de récupération du réseau à environ 80 % d'ici 2030.

Les 5 sites de production

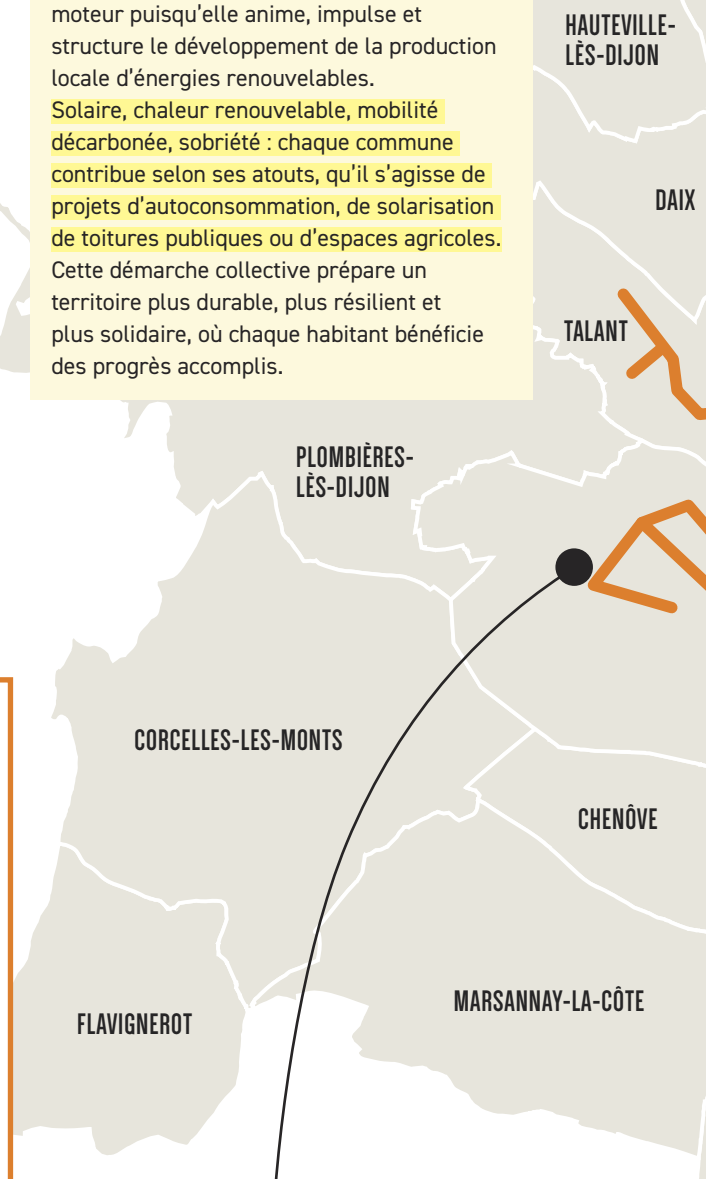
- 1 **Unité de valorisation énergétique (UVE).** La chaleur générée lors de l'incinération des déchets ménagers (bac gris) est récupérée afin de produire de l'énergie. La modernisation de l'installation est prévue à l'horizon 2031, pour un investissement estimé à 180 millions d'euros. À terme, le site fournira au réseau de chaleur 225 GWh d'énergie thermique, soit une augmentation de 57 % par rapport à aujourd'hui.
- 2 **La chaufferie biomasse (bois) des Péjoces.** La production biomasse sera renforcée, avec la mise en place de pompes à chaleur permettant de récupérer et de valoriser des flux de chaleur.
- 3 **La chaufferie biomasse (bois) des Valendons.** Des pompes à chaleur seront ajoutées pour augmenter la puissance du site sans ajouter de chaudière.
- 4 **La chaufferie bois des Grésilles.**
- 5 **La chaufferie bois de Quetigny.**



23 communes, un même élan

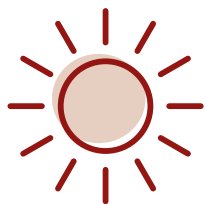
Dijon métropole engage une transition énergétique ambitieuse qui implique l'ensemble des 23 communes. Le Schéma directeur des énergies 2024-2030 trace une feuille de route partagée pour produire plus d'énergies renouvelables, réduire les consommations et renforcer l'autonomie du territoire. La métropole joue un rôle moteur puisqu'elle anime, impulse et structure le développement de la production locale d'énergies renouvelables.

Solaire, chaleur renouvelable, mobilité décarbonée, sobriété : chaque commune contribue selon ses atouts, qu'il s'agisse de projets d'autoconsommation, de solarisation de toitures publiques ou d'espaces agricoles. Cette démarche collective prépare un territoire plus durable, plus résilient et plus solidaire, où chaque habitant bénéficie des progrès accomplis.



Un quartier modèle pour la métropole et pour l'Europe

Dans le quartier Fontaine d'Ouche à Dijon, des panneaux solaires produisent 1,7 GWh d'électricité, directement consommée sur place par 23 bâtiments publics et privés. C'est le principe d'autoconsommation collective. Concrètement, pour 1000 habitants du quartier, c'est 60 euros de moins sur la facture énergétique chaque année. Le projet européen Response passe aussi par la rénovation énergétique des logements et des tests innovants, comme le stockage de l'énergie dans les batteries de véhicules.



Cap sur le solaire : une production photovoltaïque multipliée par cinq (2013-2030)

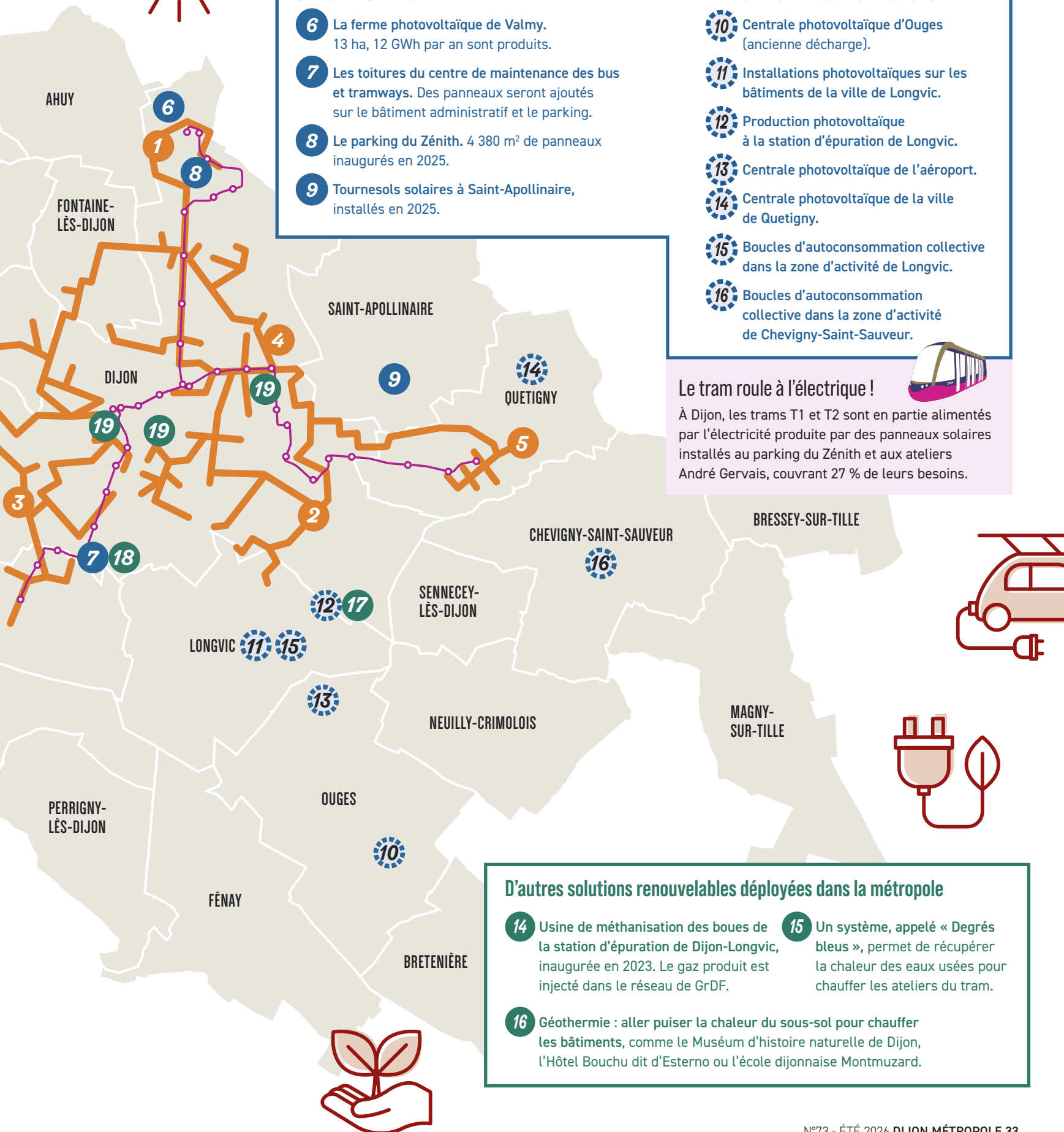
Depuis 2010, plusieurs sites de Dijon métropole sont devenus producteurs d'énergie photovoltaïque. Ces panneaux photovoltaïques produisent de l'électricité locale, utilisée notamment pour alimenter le tramway.

SITES EN SERVICE

- 6** La ferme photovoltaïque de Valmy. 13 ha, 12 GWh par an sont produits.
- 7** Les toitures du centre de maintenance des bus et tramways. Des panneaux seront ajoutés sur le bâtiment administratif et le parking.
- 8** Le parking du Zénith. 4 380 m² de panneaux inaugurés en 2025.
- 9** Tournesols solaires à Saint-Apollinaire, installés en 2025.

PRINCIPAUX PROJETS ENGAGÉS

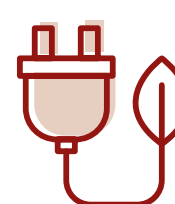
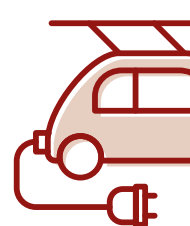
- 10** Centrale photovoltaïque d'Ouges (ancienne décharge).
- 11** Installations photovoltaïques sur les bâtiments de la ville de Longvic.
- 12** Production photovoltaïque à la station d'épuration de Longvic.
- 13** Centrale photovoltaïque de l'aéroport.
- 14** Centrale photovoltaïque de la ville de Quetigny.
- 15** Boucles d'autoconsommation collective dans la zone d'activité de Longvic.
- 16** Boucles d'autoconsommation collective dans la zone d'activité de Chevigny-Saint-Sauveur.



Le tram roule à l'électrique !



À Dijon, les trams T1 et T2 sont en partie alimentés par l'électricité produite par des panneaux solaires installés au parking du Zénith et aux ateliers André Gervais, couvrant 27 % de leurs besoins.



D'autres solutions renouvelables déployées dans la métropole

- 14** Usine de méthanisation des boues de la station d'épuration de Dijon-Longvic, inaugurée en 2023. Le gaz produit est injecté dans le réseau de GrDF.
- 15** Un système, appelé « Degrés bleus », permet de récupérer la chaleur des eaux usées pour chauffer les ateliers du tram.
- 16** Géothermie : aller puiser la chaleur du sous-sol pour chauffer les bâtiments, comme le Muséum d'histoire naturelle de Dijon, l'Hôtel Bouchu dit d'Esterno ou l'école dijonnaise Montmuzard.



FESTIVAL

La métropole vibre pour le Golden Coast

Dijon métropole est le partenaire majeur du Golden Coast, premier festival de rap en France, dont la 3^e édition se tient du 28 au 30 août au parc de la Combe à la Serpent à Corcelles-les-Monts. Trois jours de musique... et forcément de bruit, mais surtout trois jours qui font vibrer le territoire et rassemblent toutes les générations.. Cette année, entre deux concerts, les festivaliers peuvent découvrir, à travers des jeux et animations, toute la richesse de l'offre métropolitaine, notamment culturelle.

Grand événement de l'été dans la métropole, cette 3^e édition s'annonce déjà incontournable et confirme l'installation durable du festival dans le paysage culturel local... et même national ! Les festivaliers profiteront fin août d'une programmation ambitieuse, articulée autour de têtes d'affiche majeures du hip-hop et des musiques urbaines, telles que Damso, Aya Nakamura, PLK ou encore Macklemore. À leurs côtés, la part belle est faite à une nouvelle génération d'artistes en pleine émergence. Cette diversité artistique permet de toucher un public particulièrement large et hétérogène. Si le cœur de cible reste bien sûr un public jeune, très friand de rap, de pop urbaine et de tendances internationales, l'ouverture à des artistes grand public favorise également l'élargissement à des festivaliers plus familiaux.



Des agents mobilisés aux côtés des bénévoles

Avec 75 000 spectateurs attendus sur trois jours, l'événement change d'échelle et se positionne désormais parmi les rendez-vous musicaux majeurs en France. Cette affluence implique une organisation logistique conséquente : des centaines d'agents de Dijon métropole sont mobilisés pour garantir notamment l'entretien des espaces verts et la propreté du site. À cela s'ajoute l'engagement indispensable de nombreux bénévoles, qui participent à la réussite de l'événement. Le travail d'aménagement du site débute ainsi près de trois semaines avant l'ouverture, toujours dans le respect de la faune et de la flore locale.



Retrouvez toutes les informations du festival sur goldencoastfestival.com

Environnement : tous responsables

Le Golden Coast prend place dans le parc de la Combe à la Serpent, un vaste espace naturel boisé sur les hauteurs de la métropole. Un cadre qui impose une attention particulière à l'environnement, entre préservation des milieux, gestion des flux et installations temporaires pensées pour limiter l'impact sur le site. Ainsi, l'an dernier, 78 % des déchets (soit 56 tonnes) ont été revalorisés – le reste étant incinéré et non pas abandonné sur place. L'organisation du festival s'est engagée auprès de Dijon métropole à préserver la biodiversité : tri, collecte et recyclage des déchets, brigade verte, toilettes sèches pour économiser l'eau. Tout est mis en œuvre pour limiter son impact sur l'environnement et protéger au maximum la faune et la flore locales.

Pour venir au festival, adoptez les navettes !

1 festivalier sur 2 les a utilisées en 2025. Pour faciliter l'accès au parc de la Combe à la Serpent tout en limitant son empreinte carbone, le Golden Coast, en partenariat avec Dijon métropole et DiviaMobilités, propose des navettes gratuites, très régulières, de jour comme de nuit. Départ sur le côté de la Cité internationale de la gastronomie et du vin : les agents Divia vous conduisent directement jusqu'à l'entrée du festival. Retour au même endroit après avoir profité du festival. Informations sur goldencoastfestival.com

Un aperçu du festival... au musée des Beaux-Arts de Dijon

Envie de découvrir l'univers du Golden Coast autrement ou de prolonger l'expérience après les concerts ? Le musée des Beaux-Arts de Dijon propose un parcours de médiation sonore inédit, imaginé avec des artistes à partir d'une sélection d'œuvres. Une immersion originale, en écho au festival. Entrée gratuite. Informations sur musees.dijon.fr

Rempportez votre pass !

Concours danse. Le Dancing – Centre de développement chorégraphique national (CDCN) et la compagnie « 1 des si » vous lancent un défi : publiez sur Instagram une vidéo de 20 à 30 secondes de vous en train de danser sur un titre d'un artiste de la programmation 2026, dans l'un de vos lieux favoris à Dijon, avec le hashtag #DijonDanceChallenge. Les lauréats du concours gagneront un pass une soirée pour le festival. Les 30 vidéos favorites du jury seront diffusées en ligne et pendant l'événement. Jeu gratuit organisé sur Instagram (compte en public pendant la durée du concours) jusqu'au 12 juillet.

Concours Instagram. Suivez le compte @villededijon : des pass seront à gagner dans les semaines précédant le festival !



Dijon métropole, fier partenaire de Golden Coast, le festival rap n°1 en France

goldencoast
28-29-30 AOÛT

**DAMSO
AYA NAKAMURA
MACKLEMORE
PLK
BUSTA RHYMES
NISKA
JOSMAN
ROHFF
DISIZ**
and more...

goldencoastfestival.com

Dijon métropole assure l'animation

Cette année, le stand de la collectivité, situé sur le Golden Campus à l'entrée côté parking voitures, voit les choses en grand. Les festivaliers pourront participer à différents jeux, se détendre sur des poufs géants et des transats, immortaliser leur venue en photo et savourer des gourmandises comme la barbe à papa.

Cet espace permettra aussi aux festivaliers de rencontrer des artistes et de découvrir des pratiques culturelles locales : graff, danses rap et hip-hop avec la compagnie « 1 des si », soutenue par le Dancing - Centre de développement chorégraphique national (CDCN). Des dispositifs comme la CarteCulture, qui propose des sorties à tarif réduit, seront également présentés pour encourager les jeunes à profiter de l'offre culturelle toute l'année dans la métropole. Au-delà de la programmation musicale, le festival s'affirme donc comme un lieu de rencontres, incarnant les valeurs de partage, de diversité et de créativité chères à la métropole.

Des arrêts de bus accessibles

Dijon métropole s'est fixé comme priorité, avec Divia Mobilités, d'offrir un service de transports accessible aux habitants des 23 communes. En 2026, elle poursuit l'aménagement des quais de bus pour faciliter l'accès aux personnes rencontrant des freins lors de leurs déplacements : personnes en situation de handicap, familles avec poussette... 27 nouveaux quais d'arrêts de bus sont aménagés cette année à Crimolois, Dijon, Féney, Fontaine-lès-Dijon, Longvic, Magny-sur-Tille, Marsannay-la-Côte, Perrigny-lès-Dijon, Plombières-lès-Dijon et Sennecey-lès-Dijon.

Récemment aménagés Neuilly-Crimolois : Saint-Antoine (un quai) - Dijon : Champeaux (deux quais), Attiret (deux quais), Morvan (deux quais), Parc (un quai) - Féney : La Pringolle (un quai) - Longvic : Atelier APF (un quai), École de gendarmerie (un quai) - Perrigny-lès-Dijon : Cap-Sud (deux quais), Bolotte (un quai) - Plombières-lès-Dijon : Vaux Bruns (deux quais) - Sennecey-lès-Dijon : Grande Légie (deux quais)

En cours Dijon : Via Romana (un quai), Côteaux du Suzon (deux quais) - Fontaine-lès-Dijon : Terrillon (deux quais) - Magny-sur-Tille : Magny (un quai) - Marsannay-la-Côte : Champforey (un quai) - Sennecey-lès-Dijon : Arthaud (2 quais)

Arrêt Terrillon réaménagé à Fontaine-lès-Dijon.



Plantations au clos Pau Roca



En hommage à Pau Roca, ancien directeur général de l'OIV (2019-2023), François Rebsamen, président de Dijon métropole, ici avec Nathalie Koenders, maire de Dijon, participent avec des habitants à la plantation du clos Pau Roca dans le secteur des Valendons à Dijon. Ce nouveau vignoble de 20 ares, implanté en AOC Bourgogne et confié au Domaine du Tumulus, accompagne la renaissance du vignoble métropolitain. Conduit en agriculture biologique, il symbolise un engagement durable et territorial fort.

En bref

Coopération franco-japonaise.

En mars, la métropole, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), le NARO (organisme public de recherche basé au Japon) et Vitagora ont conclu un partenariat autour des enjeux d'agriculture, d'alimentation et d'innovation. Celui-ci se traduit notamment par la co-organisation de conférences thématiques consacrées à la fermentation et à la nutrition. En mai, une délégation d'élus de Kumamoto a été accueillie par Dijon métropole afin de renforcer cette collaboration.

Congrès national de Force ouvrière.

En avril, 3 500 délégués du syndicat Force ouvrière se sont réunis au parc des Expositions à l'occasion du 26^e congrès national. Un événement qui a reçu le soutien financier de Dijon métropole, illustrant l'engagement de la métropole en faveur du dialogue social.

Tri des déchets alimentaires.

Au printemps, 6 nouvelles bornes dédiées au tri des déchets alimentaires ont été installées à Plombières-lès-Dijon. Les quartiers Chevreur-Parc et Bourroches à Dijon ont également été dotés de ces équipements. Cette initiative vise à encourager et à faciliter les pratiques de tri sélectif à l'échelle de la métropole. Les habitants peuvent retirer des bio-seaux dans les points de distribution prévus à cet effet.

Informations sur trionsnosdechets-dijon.fr

Assises territoriales de l'agroécologie et de l'alimentation.

Les inscriptions aux Assises territoriales de l'agroécologie et de l'alimentation sont ouvertes. Organisées en partenariat avec la métropole, elles se tiendront à Dijon les 21 et 22 septembre prochains. Cet événement réunira des acteurs engagés dans la transition agricole et alimentaire des territoires : collectivités, producteurs, chercheurs, associations, entreprises, particuliers... Au programme : tables rondes, retours d'expériences, ateliers participatifs, visites de sites et temps d'échanges pour partager les initiatives et construire ensemble des solutions pour les territoires. Inscrivez-vous et découvrez le programme détaillé sur assises-agroecologie-alimentation.fr

Décisions métropolitaines

Le conseil métropolitain, composé de 85 élus des 23 communes de Dijon métropole, se réunit environ 5 fois par an. Il délègue une partie de ses attributions au bureau métropolitain qui se réunit à la même fréquence. Consultez toutes les délibérations sur metropole-dijon.fr

Solidarités

Le Centre d'information du droit des femmes et de la famille (CIDFF) qui accompagne les victimes de violences sexistes et sexuelles reçoit une subvention de 10 000 €. —●— L'association Solidarité Femmes 21 perçoit 4 000 €.

Logements et habitat

Grand Dijon Habitat et Dijon métropole signent une convention 2025-2030 de 17,3 M€ pour développer l'offre de logements abordables et rénover les existants.

Environnement et écologie

La métropole et la ville de Dijon signent une convention 2026-2028 avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) pour renforcer les actions en faveur de la biodiversité. Une subvention annuelle de 7 500€ est accordée. —●— La convention entre Dijon métropole et l'Agence de développement de la transition écologique (ADEME) pour 2025-2028 est mise à jour afin de poursuivre les actions en faveur de la transition écologique. Ce partenariat prévoit une aide financière pouvant atteindre 350 000 €. —●— La métropole prolonge la convention avec l'association La Recyclade qui mène des actions en faveur de la réduction des déchets.

Emploi, formation et innovation

Dijon métropole verse une subvention de 45 000 € à Genopole afin de favoriser l'accompagnement des start-up en santé dans le cadre du programme Santenov'Boost. —●— Les Docks Numériques, qui accompagnent les projets numériques en aidant les entrepreneurs à lancer et développer leurs activités, reçoivent 10 000 €. —●— L'Institut Agro Dijon perçoit une subvention de 15 000 €. —●— La collectivité accorde 130 000 € à Vitagora, qui accompagne les entreprises et les projets innovants dans l'alimentation, la nutrition et la santé.

Santé

Dijon métropole attribue une subvention de 50 000 € au CHU Dijon Bourgogne pour l'achat d'un simulateur de chirurgie ophtalmologique. Cet équipement permettra d'améliorer les dispositifs de formations des internes en médecine et praticiens en ville et en région.

Gastronomie et vin

Dijon métropole accorde une subvention de 26 000 € à l'association des Climats du vignoble de Bourgogne, inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. —●— La collectivité attribue une subvention de 15 000 € à l'association du Cassis de Dijon.

NUMÉROS UTILES

Dijon métropole	03 80 50 35 35
Divia - Transports	03 80 11 29 29
Odiver - Eau	0977 408 463
Déchets	
Collecte encombrants	0 800 12 12 11
Déchetterie de Chenôve	03 80 58 87 32
Déchetterie de Dijon	03 80 23 94 94
Déchetterie de Longvic	03 80 68 03 91
Déchetterie de Marsannay-la-Côte	06 77 12 63 12
Déchetterie de Quetigny	03 80 71 03 13
Social	
Points d'accès aux droits CCAS métropole	03 80 44 81 00
Décès	
Crématorium	03 80 63 85 67
Cimetière métropolitain	03 80 50 36 36
Urbanisme	
Permis de construire, déclaration de travaux : metropole-dijon.fr/services-et-missions-urbanisme	
Rénovations énergétiques	03 80 48 89 89
OnDijon	0 800 213 000
Application mobile gratuite	
Piscines	
Olympique et Carrousel	01 87 21 54 60
Grésilles	03 80 48 88 00
Fontaine d'Ouche	03 80 48 88 01
Chenôve	03 80 51 55 06
Chevigny-Saint-Sauveur	03 80 43 60 41
Spectacles	
Zénith	03 80 72 21 21
Le Cèdre	03 80 51 56 25
L'Écrin	03 80 44 60 93
Office de tourisme	03 80 44 11 44
Urgences	112
Sourds et malentendants	114
Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Gaz	0 800 47 33 33
Enedis	09 72 67 50 21
SOS Médecins	03 80 59 80 80
SOS 21	03 80 78 68 68
Pharmacies de garde	0 825 74 20 30
Accueil sans-abri	115
Enfance maltraitée	119
SOS Amitié	03 80 67 15 15
Drogue tabac alcool info service	0 800 23 13 13
Alcooliques anonymes	03 80 30 27 00
Sida Info Service	0 800 840 000
Violences aux femmes	3919
Solidarité Femmes 21	03 80 67 17 89

François REBSAMEN, président de Dijon métropole, *Dijon*

LES VICE-PRÉSIDENTS

Nathalie KOENDERS, **Prospective, partenariats institutionnels, Europe**, *Dijon* ; Thierry FALCONNET, **Mobilités, transports urbains, prévention de la délinquance**, *Chenôve* ; Céline TONOT, **Transition écologique, déchets, énergie**, *Longvic* ; Isabelle PASTEUR, **Finances, ressources humaines**, *Quetigny* ; Frédéric GOULIER, **Voirie, réseau routier, espaces publics**, *Saint-Apollinaire* ; Catherine PETITJEAN, **Développement économique, filières stratégiques, tourisme**, *Dijon* ; Guillaume RUET, **Équipements sportifs, culturels, mise en réseau des équipements**, *Chevigny-Saint-Sauveur* ; Françoise TENENBAUM, **Solidarité, politiques sociales, santé**, *Dijon* ; Antoine HOAREAU, **Urbanisme, habitat, renouvellement urbain, PLUi eau, assainissement**, *Dijon* ; François DESEILLE, **Patrimoine bâti, complexe funéraire**, *Dijon* ; Philippe LEMANCEAU, **Biodiversité, transition alimentaire, agriculture périurbaine**, *Dijon* ; Monique BAYARD, **Coopération entre les communes, mutualisation**, *Plombières-lès-Dijon* ; Benoît BORDAT, **Alliance des territoires, SCoT, vignoble, Climats de Bourgogne**, *Dijon* ; Lydie PFANDER-MENY, **relations internationales**, *Dijon* ; Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN, **Enseignement supérieur, recherche, innovation**, *Dijon* ; Patrice CHATEAU, **Commande publique, commission d'appel d'offres, déplacements doux**, *Dijon* ; Nicolas SCHOUTITH, **Foncier, établissement public foncier local**, *Bretenière* ; François SARRON-PILLOT, **Métropole connectée, innovation numérique**, *Flavignerot*

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS DÉLÉGUÉS

Nuray AKPINARD-ISTIQUAM, **Logement et politique de la ville**, *Dijon* ; Christophe AVENA, **Gestion des risques et sécurité civile métropolitaine**, *Dijon* ; Nadjoua BELHADEF, **Congrès et tourisme d'affaires**, *Dijon* ; Hamid EL HASSOUNI, **Participation citoyenne et vie étudiante**, *Dijon* ; Laurent GOBET, **Éclairage public et sécurité routière en l'absence de Frédéric Goulier**, *Fénay* ; Karine HUON-SAVINA, **Qualité de l'air et bruit**, *Dijon* ; Léo LACHAMBRE, **Handicap et accessibilité**, *Chenôve* ; Dominique MARTIN-GENDRE, **Circulation et voirie en l'absence de Frédéric Goulier**, *Dijon* ; Catherine MINAUX, **Emploi et insertion par l'activité économique**, *Fontaine-lès-Dijon* ; Jean-Michel VERPILLOT, **Accueil et accompagnement des gens du voyage**, *Marsannay-la-Côte*

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS

Nouredine ACHERIA, *Chenôve* ; Aziza AGLAGAL, *Chenôve* ; Sabine BAILLOT, *Dijon* ; Mélanie BALSON, *Dijon* ; Isabelle BARDIN, *Chevigny-Saint-Sauveur* ; Dominique BÉGIN-CLAUDET, *Daix* ; Jean-Marie BENEY, *Talant* ; Nathalie BERTILLON, *Corcelles-les-Monts* ; Emmanuel BICHOT, *Dijon* ; Agnès BILLIET, *Sennecey-lès-Dijon* ; Delphine BLAYA, *Dijon* ; Jean-Marc BOURGEON, *Magny-sur-Tille* ; Noëlle CABBILLARD, *Talant* ; Jacques CARRELET DE LOISY, *Hauteville-lès-Dijon* ; Patrick CHAPUIS, *Fontaine-lès-Dijon* ; Brigitte CHAVANCE, *Fontaine-lès-Dijon* ; Stéphane CHEVALIER, *Dijon* ; Thierry COUDERT, *Dijon* ; Henri-Bénigne de VREGILLE, *Dijon* ; Christian DUCHANGE, *Dijon* ; Mélanie FORTIER, *Dijon* ; Frédéric FRACCHIOLLA, *Saint-Apollinaire* ; Ludovic GAFFET, *Ouges* ; Jordane GALLOIS, *Dijon* ; Sandra GAUDILLIÈRE, *Dijon* ; Laurence GERBET, *Dijon* ; Valérie GRANDET, *Longvic* ; Adrien GUENÉ, *Talant* ; Denis GUVENATAM, *Dijon* ; Alexandre HEDDAR, *Perrigny-lès-Dijon* ; Clémentine HUGOL-GENTIAL, *Dijon* ; Moulay JELLAL, *Quetigny* ; Sébastien KENCKER, *Quetigny* ; Franck LEHENOFF, *Dijon* ; Samuel LONCHAMPT, *Chevigny-Saint-Sauveur* ; Marien LOVICH, *Dijon* ; Christine MARTIN, *Dijon* ; Ludmila MONTEIRO, *Dijon* ; Jean-Philippe MOREL, *Dijon* ; Massar N'DIAYE, *Dijon* ; Philippe NEYRAUD, *Chenôve* ; Catherine PAGEAUX, *Marsannay-la-Côte* ; Bénédicte PERSON-PICARD, *Chevigny-Saint-Sauveur* ; Régis PETITBOULANGER, *Ahuy* ; Isabelle PIERREY-ROUGET, *Dijon* ; Brigitte POPARD, *Chenôve* ; Céline RABUT, *Saint-Apollinaire* ; Didier RELOT, *Neuilly-Crimolois* ; Jean-Marc RÉTY, *Longvic* ; Fabien RUINET, *Talant* ; Lionel SANCHEZ, *Bressey-sur-Tille* ; Manuella SCHAEFFER, *Talant* ; Axel SIBERT, *Dijon* ; Maël SZABELSKI, *Dijon* ; Claire TOMASELLI, *Dijon* ; Stéphanie VACHEROT, *Dijon*

EXPRESSION POLITIQUE

Les élus de la droite et du centre de Dijon, Chenôve, Longvic et Quetigny ont constitué un groupe, dans une démarche collective, respectueuse des équilibres et des responsabilités de chacun. Nous voulons que la métropole fonctionne dans le respect de toutes les communes et de toutes les sensibilités démocratiques qui se sont exprimées lors des élections. Cela suppose une gouvernance modernisée, plus ouverte, plus équilibrée et plus attentive à chacun. Nous souhaitons un développement harmonieux de notre métropole, qui réponde concrètement aux attentes de nos habitants : qualité du cadre de vie, déplacements plus faciles et plus sûrs, rénovation et évolution des logements, adaptation aux défis du réchauffement climatique. Nous veillerons à valoriser pleinement l'identité et les atouts de notre territoire, ainsi qu'à soutenir notre tissu économique et à favoriser l'emploi. C'est dans cet esprit d'équilibre, de respect et d'efficacité que nous vous proposons d'avancer ensemble.

Groupe droite, centre et indépendants de Dijon métropole

Emmanuel BICHOT (Dijon, président), Sabine BAILLOT (Dijon), Sandra GAUDILLIÈRE (Dijon), Laurence GERBET (Dijon), Valérie GRANDET (Longvic), Sébastien KENCKER (Quetigny), Philippe NEYRAUD (Chenôve), Axel SIBERT (Dijon), Henri-Bénigne de VREGILLE (Dijon).



Côte
d'Or
LE DÉPARTEMENT



VILLE DE
GEVREY
CHAMBERTIN

DÉPARTEMENT ÉTAPE 2026

LE TOUR DE FRANCE FEMMES ARRIVE À DIJON

4 AOÛT 2026
CONTRE-LA-MONTRE
INDIVIDUEL



EN SAVOIR PLUS



Dijon rassemble



NOUVELLE EXPOSITION



VIVANTS!

UNE AVENTURE COLLECTIVE

4 AVRIL 2026
3 JANVIER 2027

PLANÉTARIUM
ENTRÉE GRATUITE




PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Direction régionale
des affaires culturelles



Dijon s'engage

